

«L'espérance

doit-elle

Général de Gaulle, 18 juin 1940

disparaître?»

« Les chefs qui, depuis de nombreuses années, sont à la tête des armées françaises, ont formé un gouvernement. Ce gouvernement, alléguant la défaite de nos armées, s'est mis en rapport avec l'ennemi pour cesser le combat.

Certes, nous avons été, nous sommes, submergés par la force mécanique, terrestre et aérienne, de l'ennemi.

Infiniment plus que leur nombre, ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui nous font reculer. Ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui ont surpris nos chefs au point de les amener là où ils en sont aujourd'hui.

Mais le dernier mot est-il dit? L'espérance doit-elle disparaître? La défaite est-elle définitive? Non!

Croyez-moi, moi qui vous parle en connaissance de cause et vous dis que rien n'est perdu pour la France. Les mêmes moyens qui nous ont vaincus peuvent faire venir un jour la victoire.

Car la France n'est pas seule! Elle n'est pas seule! Elle n'est pas seule! Elle a un vaste Empire derrière elle. Elle peut faire bloc avec l'Empire britannique qui tient la mer et continue la lutte. Elle peut, comme l'Angleterre, utiliser sans limites l'immense industrie des États-Unis.

Cette guerre n'est pas limitée au territoire malheureux de notre pays. Cette guerre n'est pas tranchée par la bataille de France. Cette guerre est une guerre mondiale. Toutes les fautes, tous les retards, toutes les souffrances, n'empêchent pas qu'il y a, dans l'univers, tous les moyens nécessaires pour écraser un jour nos ennemis. Foudroyés aujourd'hui par la force mécanique, nous pourrions vaincre dans l'avenir par une force mécanique supérieure. Le destin du monde est là.

Moi, général de Gaulle, actuellement à Londres, j'invite les officiers et les soldats français qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, avec leurs armes ou sans leurs armes, j'invite les ingénieurs et les ouvriers spécialistes des industries d'armement qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, à se mettre en rapport avec moi.

Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas.

Demain, comme aujourd'hui, je parlerai à la radio de Londres.»

Texte de l'appel du général de Gaulle du 18 juin 1940
publié dans le *Bulletin officiel des Forces françaises libres*,
n° 1, 15 août 1940.

Quelques recommandations du jury du Val-de-Marne à propos des productions du CNRD

Conscients des difficultés des enseignants pour mettre en œuvre les modalités du concours avec leurs élèves, dans le temps très compté du programme, les membres du jury souhaitent apporter quelques éléments de réflexion aux professeurs pour les aider dans l'accompagnement de leurs élèves.

Les deux épreuves proposées sont de nature très différente et ne demandent pas le même type de travail avec les élèves.

Les **devoirs individuels** nécessitent un temps de travail en amont englobant l'ensemble de la thématique pour que les élèves soient capables ensuite, en un temps limité de 2 h 30 ou de 3 h 30, de rédiger un devoir en réponse à un sujet proposé par la commission académique, dans la thématique du concours. Il s'agit là d'une épreuve de type brevet des collèges ou baccalauréat demandant à l'élève, seul devant sa feuille, d'organiser ses connaissances, de les argumenter, de les hiérarchiser, de faire preuve d'un esprit de synthèse, en s'efforçant, avec précision, de traiter le sujet et uniquement le sujet. Cela peut être un bon exercice de préparation du brevet ou du baccalauréat et s'inscrit dans une démarche individuelle pour les élèves qui le souhaitent et s'en sentent capables.

Les **productions collectives** représentent un exercice de nature différente. Elles s'inscrivent dans la thématique du concours et doivent impérativement y répondre. Elles nécessitent un questionnement, à savoir : une réflexion sur les limites chronologiques de la thématique, sa définition, sa place dans la Seconde Guerre mondiale, dans l'espace géographique de cette guerre. Ce questionnement devra permettre aux élèves de trouver une problématique puis de faire un travail de recherche documentaire, fondé à la fois sur des lectures d'ouvrages, sur l'utilisation de documents, sur la réflexion et l'analyse qui en découlent. Ils pourront aussi faire des choix sur certains aspects de la question, en fonction des recherches effectuées, des axes proposés par l'enseignant, des outils à disposition dans le CDI, des visites faites à l'extérieur de l'établissement ou aussi des opportunités familiales dont ils peuvent se saisir. Autres questions à soulever : Comment composer les équipes d'élèves ? Comment répartir la charge de travail ? Quel support utiliser pour la production ?

L'ensemble de ce travail nécessite un encadrement important de l'enseignant : conseils, démarche, travail de recherche, aide à la sélection et à l'utilisation des documents, de leur origine, de leur place, de leur fonction. C'est en fait toute la démarche historique qui peut être ainsi appréhendée avec les élèves.

Tous les supports de production sont pris en compte par le jury si les critères suivants sont respectés :

- Le sujet est correctement traité.
- Les candidats ont correctement utilisé, en les citant, les sources de documentation et d'information disponibles (recherches au CDI ou en médiathèque, consultation de sites Internet, visites de lieux d'histoire et de mémoire, rencontres avec des témoins, etc.).
- Le travail produit est original (dans le traitement et/ou la mise en forme des informations recueillies) et soigné.
- Les candidats ont montré d'une manière ou d'une autre leur investissement personnel et leur motivation à participer au concours.

Le règlement du concours a été publié dans le *Bulletin officiel de l'Éducation nationale* (Bulletin officiel n°23 du 4 juin 2009) qui peut être obtenu sur le site du ministère de l'Éducation nationale : www.education.gouv.fr, rubrique « outils » puis « Bulletin officiel ».

Ce dossier est réalisé par l'équipe du Musée de la Résistance nationale, en partenariat avec le CDDP du Val-de-Marne et le CRDP de l'académie de Créteil.

Il est prolongé par l'ensemble documentaire mis en ligne sur le site du CRDP de l'académie de Créteil (www.crdp.ac-creteil.fr) accessible depuis le site du MRN (www.musee-resistance.com) et complète le dossier publié par la Fondation de la France libre (disponible sur son site), ainsi que celui publié par la Fédération nationale des déportés et internés résistants et patriotes (numéro spécial du mensuel *Le Patriote résistant*).

Sites Internet

Musée de la Résistance nationale (MRN) www.musee-resistance.com
Site de la Fondation de la France libre www.france-libre.net
Site de la Fondation Charles-de-Gaulle www.charles-de-gaulle.org
Site de la Fondation de la Résistance www.fondationresistance.org
Site de l'Ordre de la Libération www.ordredelaliberation.fr
Site de la Fédération nationale des déportés et internés résistants et patriotes (FNDIRP) www.fndirp.asso.fr
Pages Histoire et mémoire des deux guerres mondiales sur le site du CRDP Reims, animées par Jean-Pierre Husson www.crdp.ac-creteil.fr/memoire
Site de l'Institut national de l'audiovisuel (INA) www.ina.fr

Bibliographie sommaire

L'appel du 18 juin, son contexte et la place de la radio

- Charles de Gaulle, *Discours et messages*, t. I : *Pendant la guerre, juin 1940-janvier 1946*, Paris, Plon, 1975.

- Jean-Louis Crémieux-Brilhac (dir.), *Les Voix de la liberté. Ici Londres, 1940-1944*, La Documentation française, 1975-1976, 5 tomes.
- François Delpla, *L'Appel du 18 juin 1940*, Grasset, 2000.
- Aurélie Luneau, *Radio Londres 1940-1944. Les voix de la liberté*, Perrin, 2005.
- Marc Bloch, *L'étrange défaite*, Folio-Histoire, 1990.
- Éric Roussel, *Le naufrage*, Gallimard, 2009.

Le général de Gaulle

- Jean Lacouture, *De Gaulle*, tome I : *Le rebelle (1890-1944)*, Le Seuil, 1984.
- Musée de la Résistance nationale, *Le général de Gaulle dans la Résistance française*, n° spécial de *Notre Musée*, MRN, 1989 (dossier pédagogique pour le CNRD 1990, avec cédérom).
- Paul-Marie de la Gorce, *De Gaulle*, Perrin, 2000.
- Éric Roussel, *Charles de Gaulle*, Gallimard, 2002.
- Claire Andrieu, Philippe Braud, Guillaume Piketty, *Dictionnaire de Gaulle*, coll. Bouquins, Robert Laffont, 2006.
- Charles de Gaulle, *Mémoires de guerre*, Pocket, 2006, 3 tomes.
- Fondation Charles de Gaulle, *De Gaulle chef de guerre. De l'appel de Londres à la libération de Paris 1940-1944*, Plon, 2008.
- Yves Guéna, *De Gaulle 1890-1970*, Gründ, 2009.

La France libre, la Résistance intérieure, la France combattante

- Jean-Louis Crémieux-Brilhac, *La France Libre de l'appel du 18 juin à la Libération*, coll. Folio-Histoire, 2001, 2 tomes.
- François Broche, Georges Caitucoli, Jean-François Muracciole (dir.), *La France libre au combat de l'appel du 18 juin à la victoire*, Perrin, 2007.
- Jean-François Muracciole, *Les Français libres, l'autre Résistance*, Tallandier, 2009.
- Georges Caitucoli (dir.), *Dictionnaire de la France Libre*, Robert Laffont, coll. Bouquins (à paraître en 2010).
- Musée de la Résistance nationale, *Les Français libres*, n° spécial de *Notre Musée*, MRN, 2003 (dossier pédagogique pour le CNRD 2004).
- Fondation de la France libre, *Les Français libres*, n° spécial de la *Revue de la Fondation de la France libre*, 2003 (dossier pédagogique pour le CNRD 2004).
- François Marcot (dir.), avec la collaboration de Bruno Leroux et Christine Levisse-Touzé, *Dictionnaire historique de la Résistance*, coll. Bouquins, Robert Laffont, 2006.
- Robert Belot, *Les Résistants*, Larousse, 2006.
- Cécile Vast, *Les résistants en France*, Milan, 2009.

D'autres références sont citées dans le dossier, sur le site du Musée de la Résistance nationale et dans les pages consacrées au CNRD sur le site du CRDP de l'académie de Créteil.

Musée de la Résistance nationale
www.musee-resistance.com

Introduction

L'appel du 18 juin 1940 du général de Gaulle et son impact jusqu'en 1945 Limites du thème et perspectives

Le thème retenu par le jury national pour le Concours national de la Résistance et de la Déportation 2010 nécessite prudence et audace.

Prudence parce que les candidats doivent veiller à rester dans les limites du thème. L'étude doit porter sur la période qui s'étire du 18 juin 1940 au 8 mai 1945, date de la capitulation allemande, voire au 2 septembre 1945, date de la capitulation japonaise. Il est évidemment possible de comprendre dans quel contexte l'appel du 18 juin 1940 a été lancé et de s'intéresser aux semaines ou aux mois qui ont précédé la défaite de la France. Cependant, l'intitulé du thème invite à circonscrire l'étude dans les limites chronologiques de la Seconde Guerre mondiale. La prudence doit conduire également à ne pas faire du thème une étude sur le général de Gaulle. Si le rôle de l'homme du 18 juin est central, c'est bien l'appel qui doit être au cœur de la réflexion. Encore faut-il se mettre d'accord sur ce que l'on désigne par l'appel du 18 juin 1940. En effet, sous l'expression « appel du 18 juin » se cache un ensemble de messages prononcés à la radio ou imprimés sous forme d'affiche entre la mi-juin et le début août 1940, dont le contenu a évolué avec les événements. De message pouvant être lu simplement comme un texte technique et stratégique, destiné aux militaires et spécialistes de l'armement français, dans le but de maintenir une force française dans la guerre aux côtés de l'armée britannique, l'appel doit être aussi entendu comme un acte politique et diplomatique, visant à accréditer l'existence d'une France libre dirigée par le général de Gaulle, distincte de l'État français dirigé par le maréchal Pétain. C'est pourquoi le message adressé aux Français de Grande-Bretagne et de l'étranger s'est transformé en message aux Français de métropole et de l'Empire désireux de poursuivre la lutte par tous les moyens. D'un acte de refus fondé sur une vision différente du conflit en cours, l'appel est devenu un acte

de rébellion face aux décisions des autorités déclarant agir au nom de la France défaite par l'Allemagne.

Cet acte de rébellion fonde la légitimité du général de Gaulle et sa prétention à s'imposer comme le chef des Français libres puis de tous les Français qui combattent pour la libération de la France. Cependant, cette légitimité lui est contestée par tous ceux qui se méfient de ce général aux objectifs clairs mais aux motivations encore obscures. Si la force de conviction de De Gaulle lui attire immédiatement de nombreux soutiens, elle ne suffit pas à rassurer ceux qui s'interrogent, parmi les Français comme parmi les Britanniques puis les autres alliés, sur son parcours avant-guerre, sur la profondeur de ses engagements démocratiques et sa capacité à rassembler autour de sa personne.

Le thème du concours invite donc les candidats à faire preuve aussi d'audace. Ils peuvent au travers de l'étude de l'appel du général de Gaulle et de son impact relire l'histoire de la Résistance française. En effet, le thème proposé doit conduire à répondre à au moins deux questions essentielles :

- Comment se sont rencontrés l'homme du 18 juin et ceux qui l'ont rallié très vite (les Français libres), mais aussi ceux qui, en France, ont plus difficilement et plus lentement fait émerger des organisations de résistance ?
- Comment la France combattante s'est constituée, autrement dit comment Français libres et résistants de l'Intérieur ont pris conscience que les uns et les autres étaient les composantes d'un même ensemble et que les uns avaient besoin de la reconnaissance des autres pour imposer la France combattante comme représentante incontestable de la France dans la guerre ?

Cette rencontre s'est faite par étapes. Il a fallu lever les incompréhensions et les défiances réciproques. L'appel du 18 juin est apparu comme un moment de légitimité par excellence, le moment origine de la France libre, mais il a fallu que le général de Gaulle comprenne qu'une autre légitimité avait été acquise par l'émergence en France de la Résistance intérieure et qu'il devait faire ses preuves de démocrate avant de pouvoir incarner la France combattante et en devenir le chef. C'est tout l'enjeu et l'importance de la déclaration du général de Gaulle aux mouvements de résistance d'avril 1942.

Cette reconnaissance mutuelle établie, la France combattante a pu soutenir celui qu'elle avait reconnu comme son chef dans la lutte qui l'opposait aux Anglo-Américains et au général Giraud, les premiers ne voulant pas s'embarrasser d'une France souveraine,

indépendante et revendicative au moment où se préparait la reconquête de l'Europe continentale, le second considérant que la priorité n'était pas à l'action politique mais à l'action militaire. Le général de Gaulle prit l'avantage grâce à la mise en place du Conseil national de la Résistance en mai 1943, du Comité français de la Libération nationale en juin 1943 puis du Gouvernement provisoire de la République française en juin 1944.

Les candidats devront cependant veiller à ne pas oublier le thème, qui devrait réapparaître régulièrement dans leurs recherches. En effet, les références au 18 juin 1940 sont fréquentes au sein de la France combattante et, chaque 18 juin de la guerre, de Gaulle ne manque pas d'interpréter le conflit en cours au regard de ce qui s'est produit depuis le 18 juin 1940. Le général de Gaulle est donc « l'homme du 18 juin » avant de devenir le « libérateur de la France ». Mais la précocité de son engagement ne lui assure pas la suprématie politique après la Libération : en janvier 1946, il démissionne du gouvernement.

Si le thème convie à limiter le travail au plus tard à l'année 1945, la mémoire du 18 juin est aussi intéressante à étudier. Elle peut éclairer les différentes perceptions de l'appel pendant la guerre, mais elle contribue souvent à brouiller la vision des événements et à faire de l'appel ce qu'il n'était pas au départ, en insistant surtout sur son impact, ou sur ce qui est perçu *a posteriori* comme son impact. Elle montre que la perception actuelle du 18 juin est le résultat d'une construction mémorielle, d'abord initiée dès la période de la guerre et entretenue par les gaullistes et le général de Gaulle lui-même, ensuite par l'État (le 18 juin étant considéré comme un acte fondateur de la future Cinquième République).

Travailler sur la mémoire, c'est aussi comprendre que l'appel du 18 juin est devenu une référence commune de l'histoire de France, portée notamment par les programmes scolaires, objet d'admiration, pour les uns, de critique pour les autres, et de détournements pour certains. C'est bien la démonstration que le jury national a eu raison d'inciter les élèves et les enseignants à interroger ce moment historique, à en mesurer l'impact et ses limites, à redonner du contenu à sa mémoire. En permettant une réappropriation de son histoire par les jeunes générations, en évitant l'écueil d'une mémoire imposée et délaissée par lassitude et incompréhension, la commémoration du 18 juin pourra ainsi prétendre en 2010 demeurer un moment de mémoire réellement partagée.

PARTIE 1

L'appel du 18 juin 1940, acte fondateur de la France libre

→ POUR EN SAVOIR PLUS :

- Charles de Gaulle, *Mémoires de guerre*, Pocket, 2006, tome 1.
- Site de la Fondation Charles de Gaulle (www.charles-de-gaulle.org, cliquer sur « L'homme » puis sur « Biographie »).

L'appel du 18 juin et sa diffusion

Le 17 juin, le général de Gaulle atterrit à Londres avec le général Spears que Churchill a chargé d'amener en Grande-Bretagne des personnalités françaises résolues à continuer la guerre. Après s'être installé dans un appartement londonien prêté par un de ses anciens collaborateurs au gouvernement Reynaud, il rencontre le Premier ministre britannique. Winston Churchill et Charles de Gaulle ont la même appréciation de la situation en France. Le Premier ministre britannique donne l'autorisation au général français d'utiliser la BBC pour faire connaître son opposition à l'armistice, mais il doit d'abord attendre que le gouvernement français fasse officiellement savoir qu'il l'a demandé à l'Allemagne. C'est chose faite dans la soirée, quand on apprend à Londres que le maréchal Pétain est intervenu depuis la radio de Bordeaux pour annoncer aux Français qu'il appelait à « *cesser le combat* » et qu'il avait demandé à l'adversaire « *les moyens de mettre un terme aux hostilités* ».

Dès le lendemain matin, dans son appartement londonien, le général de Gaulle commence à rédiger le manuscrit de l'appel qu'il doit prononcer dans la soirée au micro de la BBC. Tout est compliqué pour un général seulement accompagné de son officier d'ordonnance Geoffroy de Courcel. Ce dernier se démène pour trouver une secrétaire capable de déchiffrer l'écriture du général et de taper le texte à la machine. Finalement, Elisabeth de Miribel, attachée à la mission franco-britannique à Londres, accepte une tâche pour laquelle elle n'a pas de compétence particulière. Elle rejoint l'appartement londonien tandis que de Gaulle et de Courcel vont déjeuner avec le ministre britannique de l'information pour régler les détails de l'intervention à la BBC.

Dans l'après-midi, le cabinet britannique, en l'absence du Premier ministre, décide d'annuler l'autorisation donnée à de Gaulle de lancer son appel. Il faut l'intervention personnelle du général Spears, soutenu par Churchill, pour débloquer la situation. Le discours pourra être prononcé mais de Gaulle doit en modifier le début, dans un sens plus conforme à l'intérêt du gouvernement britannique qui veut encore croire que la France ne va pas abandonner son allié et respecter l'accord du 28 mars 1940 de ne

pas déposer les armes unilatéralement. Au lieu de « *Les chefs qui, depuis de longues années, sont à la tête des armées françaises ont formé un gouvernement. Ce gouvernement alléguant de la défaite de nos troupes s'est mis en rapport avec l'ennemi pour cesser le combat* », de Gaulle lira « *Le gouvernement français a demandé à l'ennemi à quelles conditions pourrait cesser le combat. Il a déclaré que si ces conditions étaient contraires à l'honneur, à la dignité, à l'indépendance de la France, la lutte devrait continuer.* »

Elisabeth de Miribel peut enfin taper la version ultime de l'appel. Le travail terminé, de Gaulle et de Courcel rejoignent le siège de la BBC, où ils retrouvent le général Spears et deux journalistes britanniques. Vers 18 heures, le général de Gaulle est en mesure de lancer son appel. Les rares témoins directs sont, outre le général Spears et de Courcel, un journaliste britannique et trois journalistes français qui travaillent pour la BBC.

Le lendemain, l'appel est rediffusé à quatre reprises par la BBC (un enregistrement a donc existé mais a été perdu depuis) et sa version écrite est publiée en Grande-Bretagne par le *Times*, dans une traduction d'Elizabeth Barker, assistante à la BBC qui a accueilli le général de Gaulle, et même aux États-Unis, dans le *Los Angeles Times*. L'appel est également mentionné par plusieurs journaux en France. En effet, la presse française continue son activité. Dans la partie non occupée de la France, les journaux peuvent encore être fabriqués et diffusés, sans que la censure ne soit encore trop stricte. Aux lecteurs locaux, s'ajoutent les réfugiés avides de nouvelles. Les journalistes sont à l'écoute des radios françaises et étrangères car les réseaux ordinaires de communication fonctionnent mal alors que la France est en pleine débâcle.

Des articles sur l'appel paraissent donc en première page ou en page intérieure dans *Le Petit Dauphinois* (« Une allocution du général de Gaulle »), *Le Petit Provençal* (« Une allocution du général de Gaule [sic] »), *Le Petit Marseillais* (« De Londres, le général de Gaule [sic] lance un appel à la guerre à outrance »), dans *Le Progrès* de Lyon (« Une allocution du général de Gaulle ») ou *Marseille-Matin*. Tous les journaux citent la source londonienne. Ainsi, *Le Petit Provençal* introduit son article par le mention : « *Londres, 18 juin. La BBC communique : Le général français de Gaule [sic], actuellement à Londres, s'est exprimé en ces termes.* »

Les auteurs des articles ont entendu l'appel et ont pris des notes. Des citations précises sont faites :

« Mais le dernier mot est-il dit ? L'espérance doit-elle disparaître ? La défaite est-elle définitive ?

Non, l'homme qui vous parle le fait en toute connaissance de cause. Croyez-le quand il vous dit que rien n'est perdu pour la France. Les mêmes moyens qui nous ont vaincus peuvent nous donner un jour la victoire, car la France n'est pas seule, elle n'est pas seule, ELLE N'EST PAS SEULE [en majuscules dans le texte]. » (*Le Petit Dauphinois*)

« Moi, général de Gaule [sic], actuellement à Londres, J'INVITE LES OFFICIERS ET LES SOLDATS FRANÇAIS QUI SE TROUVENT EN TERRITOIRE BRITANNIQUE [en majuscules dans le texte] ou qui viendraient à s'y trouver avec leurs armes ou sans armes, j'invite les ingénieurs et les ouvriers spécialisés français des industries d'armement qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, à se mettre en rapport avec moi.

Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas. Demain, comme aujourd'hui, je parlerai à la radio de Londres. » (*Le Petit Provençal*)

Les citations du début de l'appel indiquent que les modifications demandées par le gouvernement britannique ont bien été prises en compte par le général de Gaulle (elles sont pourtant ignorées dans la version de l'appel présentée comme l'original). Il est indiqué que le gouvernement français s'est engagé à continuer la lutte si les conditions de l'armistice « étaient contraires à l'honneur et à la dignité, à l'indépendance de la France », autrement dit si la France devait se trouver dans la situation de devoir trahir son allié britannique, ce qu'elle s'apprête à faire. Les auteurs des articles laissent passer cette dénonciation de l'attitude des responsables politiques et militaires français, mais ils sont plus vigilants à propos des causes de la défaite. La phrase « les chefs qui, depuis de nombreuses années, sont à la tête des armées françaises ont formé un gouvernement », leur imputant la responsabilité de la débâcle militaire, a disparu de l'appel lu à la BBC à la demande des Britanniques, mais de Gaulle a tenu à préciser que « infiniment plus que le nombre, ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui ont surpris nos chefs au point de les amener là où ils sont aujourd'hui. »

C'est le spécialiste des chars et de la guerre moderne qui s'exprime ici et qui règle ses comptes avec ceux qui ne l'ont pas écouté. Cette critique de l'état-major français est tronquée dans *Le Petit Marseillais* ou est complètement dénaturée dans *Le Petit Dauphinois* : « Ce n'est pas la tactique allemande qui a surpris nos chefs, mais le nombre de chars et d'avions qui nous ont fait reculer. » Même si la presse du sud de la France dispose encore d'une certaine liberté d'action qui l'amène à rendre compte d'un appel à poursuivre la lutte, l'autocensure conduit à atténuer ou déformer les parties de l'appel du général de Gaulle qui remettent en question le gouvernement et l'armée sous l'autorité du maréchal Pétain.

Les journaux qui publient l'appel, dans une version plus ou moins fidèle, tirent à plusieurs dizaines ou centaines de milliers d'exemplaires. Si l'appel est peu entendu, au moins l'essentiel de son contenu paraît dans la presse encore en mesure de le faire dans le sud de la France. Si l'écho rencontré est faible, c'est que les Français pour la plupart ne sont pas en mesure d'apprécier la justesse de l'analyse stratégique du conflit en cours ni d'accepter que la guerre et le traumatisme que subit leur pays depuis plusieurs semaines puissent se prolonger. La proposition du maréchal Pétain rallie à elle l'opinion parce qu'elle est dans l'instant présent plus rassurante (la fin des combats) et dans l'avenir plus attirante (le retour à la paix et à une situation normale). Celle du général de Gaulle suscite de la méfiance ou de l'indifférence parce qu'elle suppose une rupture immédiate (refuser l'armistice et s'opposer au gouvernement) et des perspectives incertaines (la poursuite de la guerre pour une victoire qui au mieux sera longue à obtenir). Elle procure parfois du réconfort parce qu'elle parle encore de gloire, mais elle apparaît surtout comme irréaliste.

Les appels qui sont lancés par le général de Gaulle les jours suivants ne changent pas profondément la donne. Ils permettent à sa parole discordante de se faire un peu mieux entendre mais, fondamentalement, la question essentielle n'est pas de savoir pourquoi les Français sont demeurés pour leur très large majorité insensibles à ces discours mais plutôt de comprendre pourquoi une petite minorité s'est reconnue dans ces appels et comment elle est parvenue, autour du général de Gaulle, à concrétiser les paroles d'espérance lancées sur les ondes le 18 juin 1940.

De Gaulle avant le 18 juin 1940

Né en 1890 dans une famille catholique et patriote, Charles de Gaulle devient élève de l'école d'officiers de Saint-Cyr et entame une carrière dans l'armée. Il combat durant la Première Guerre mondiale : blessé trois fois, fait prisonnier, il tente plusieurs fois de s'évader, sans succès. Libéré en 1919, il participe en Pologne à la lutte contre l'Armée rouge jusqu'en 1921. De 1922 à 1940, il alterne des commandements et des postes d'état-major. De 1931 à 1937, il est membre du Conseil supérieur de la Défense nationale chargé de gérer les questions de défense au niveau de l'État. Il publie en parallèle plusieurs ouvrages dans lesquels il développe des doctrines personnelles en matière de commandement et de professionnalisation de l'armée (*Le Fil de l'Épée*, *Vers l'Armée de métier*). Il se fait aussi connaître comme le théoricien d'une nouvelle utilisation des chars : il propose de les regrouper en grandes unités qui en font une force de frappe mobile et puissante reconstituant la guerre de mouvement et capable d'enfoncer le front adverse. Ses idées ont peu d'influence en France, alors qu'elles sont prises en considération hors des frontières, notamment en Allemagne. Durant cette période, il prend ses distances vis-à-vis du maréchal Pétain, toujours très influent, qui a été

plusieurs fois son supérieur direct avant et après la Grande Guerre.

En 1939, l'étude de l'attaque allemande contre la Pologne l'incite à demander à nouveau une utilisation conjointe des chars et des avions au sein de l'armée française. Au début 1940, le colonel de Gaulle se voit confier une des rares unités blindées françaises. Cette unité et son chef s'illustrent au moment de l'offensive allemande en France en contenant à plusieurs reprises la progression de l'adversaire vers le sud. Nommé général de brigade à titre temporaire le 1^{er} juin, de Gaulle est appelé au gouvernement de Paul Reynaud le 5 juin, en tant que sous-secrétaire d'État à la Guerre. Il a pour mission de coordonner l'action avec l'allié britannique. A ce titre, il rencontre à plusieurs reprises le premier ministre britannique Winston Churchill et fait plusieurs voyages à Londres ; le 16 juin, de retour à Bordeaux, où le gouvernement s'est réfugié après avoir quitté Paris, il apprend la démission du gouvernement de Paul Reynaud et la nomination du maréchal Pétain, partisan de l'armistice, comme Président du Conseil. Le 17 juin, de Gaulle quitte Bordeaux pour la Grande-Bretagne, avec son aide de camp Geoffroy de Courcel.

Pétain / de Gaulle, deux visions d'une même situation

À la mi-juin 1940, la bataille de France peut être considérée comme perdue. De cet effondrement militaire, le gouvernement en place depuis le 16 - formé par le maréchal Pétain - conclut à la nécessité de faire sortir la France de la guerre en négociant avec le vainqueur. Pétain l'annonce aux Français dans son appel du 17 juin : « *Il faut cesser le combat (...) Je me suis adressé cette nuit à l'adversaire...* ». De Gaulle, au contraire, affirme la nécessité de maintenir la présence française dans la guerre qui continue : « *La flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas.* » C'est l'objet de l'appel proprement dit : « *Moi, général de Gaulle (...) à se mettre en rapport avec moi* ». Comme celui-ci le dira quelques jours après (discours du 13 juillet 1940) de façon imagée : « *Puisque ceux qui avaient le devoir de manier l'épée de la France l'ont laissé tomber, brisée, moi, j'ai ramassé le tronçon du glaive* ».

Cette opposition radicale, sur le fond, entre les deux textes se traduit dans un ton et un type d'argumentation bien différents. L'appel de Pétain distille le désespoir : « *malheur* », « *heures douloureuses* », « *angoisse* », « *épreuves* » ; ce sont en effet les souffrances de l'exode et le choc de la débâcle qui permettent à l'équipe Pétain de faire accepter l'armistice, et bientôt la chute de la République, à un pays assommé. Le pouvoir personnel pointe nettement dans un texte qui fait uniquement appel au sentiment - « *affection de l'armée* », « *confiance du peuple entier* » - et au regroupement quasi-mystique autour de celui qui s'offre en holocauste : « *Je fais à la France le don de ma personne pour atténuer son malheur* ».

Le général de Gaulle développe, lui, une argumentation rationnelle. Il apporte des explications sur la défaite dont les causes, à ses yeux, résident dans les faiblesses de l'armée : « *Nous avons été, nous sommes submergés par la force mécanique, terrestre et aérienne de l'ennemi.* » Et la plus grande partie du texte est consacrée à ouvrir des perspectives, à redonner « *l'espérance* », en resituant l'épisode de 1940 dans l'espace et le temps : « *Cette guerre n'est pas limitée (...) Cette guerre est une guerre mondiale.* »

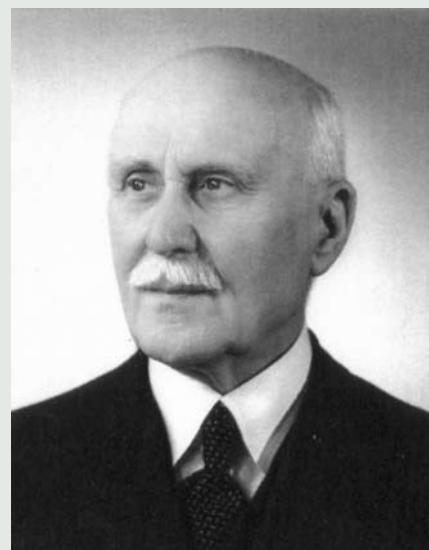
Pour justifier les responsabilités qu'il prend, en opposition avec ceux qui détiennent l'autorité en France, il invoque sa propre expérience : « *Moi qui vous parle en connaissance de cause.* » Sans doute a-t-il en vue sa longue réflexion sur l'armée, et les combats du printemps 1940 où il a tenté de mettre en action ses conceptions, mais aussi les ouvertures sur la politique générale que lui ont données ses

responsabilités au secrétariat général de la Défense nationale et son court passage au gouvernement Reynaud. Au contraire, le doute est subtilement jeté, dans la version originale de l'appel, sur le gouvernement en place, formé par « *les chefs qui, depuis de nombreuses années, sont à la tête des armées françaises* » - et donc qui ont leur responsabilité dans la défaite ; et la formule « *les chefs (...) ont formé un gouvernement* » amorce l'idée que le gouvernement Pétain n'a pas été formé dans les règles constitutionnelles.

Pour l'heure cependant, le poids des deux hommes sur les événements apparaît bien inégal. D'un côté, un maréchal de France au sommet de la hiérarchie de l'armée, auréolé de gloire militaire (« *le vainqueur de Verdun* »), se présentant comme l'homme providentiel dans l'effondrement général, détient les pouvoirs gouvernementaux sur le territoire français et dans l'Empire. De l'autre, parlant au nom de la France, un homme qui, officiellement ne représente rien : général de brigade, mais sans troupes ; sous-secrétaire d'État à la guerre, mais d'un gouvernement démissionnaire ; son départ a certes été aidé et encouragé par des personnalités (Paul Reynaud, Georges Mandel), mais il n'est investi d'aucune mission officielle. Le choix que propose de Gaulle en ce 18 juin 1940 paraît bien peu réaliste. C'est pourtant lui qui est porteur d'avenir.

Ne faisons certes pas dire à l'appel du 18 juin ce qu'il ne dit pas. Il s'agit de remettre au combat une armée française - ce qui ne peut se faire alors qu'à l'extérieur du territoire métropolitain - et les terres de l'« *Empire* » français, avec l'aide de l'« *Empire britannique* » et de l'« *immense industrie des États-Unis* ». Cependant, en condamnant publiquement le 18 juin la voie de la capitulation choisie par l'équipe gouvernementale en place, le général de Gaulle ouvre un voie diamétralement opposée : celle du refus d'accepter comme définitive la situation, et celle de l'action. Ce faisant, il jette les premières racines d'un contre-gouvernement français situé dans le camp des adversaires de l'Allemagne et de ses alliés. De plus, sa démarche se trouve, de fait, en parallèle avec l'attitude de ceux qui, en France même, vont exprimer - dans des formes évidemment différentes - ce même refus, et engager leurs propres actions.

Germaine Willard, *Le général de Gaulle dans la Résistance française*, numéro spécial de la revue *Notre Musée*, MRN, 1989 (réalisé pour le CNRD 1990).



Le maréchal Pétain, portrait officiel, automne 1940
(coll. Musée de la Résistance nationale).



Le général de Gaulle, portrait officiel, automne 1940
(coll. Musée de l'Ordre de la Libération).

→ **POUR EN SAVOIR PLUS
SUR LE DÉROULEMENT DE LA JOURNÉE
DU 18 JUIN 1940 :**

- François Delpla, *L'Appel du 18 juin 1940*, Grasset, 2000.
- Site de la Fondation Charles de Gaulle (www.charles-de-gaulle.org)
- Site de Radio France (www.radiofrance.fr/rf/musee/accueil)

Les autres appels du général de Gaulle

À mesure que les conditions de la défaite se précisent, le général de Gaulle intervient à la radio de Londres, sous contrôle britannique. Dans un discours non prononcé, daté du 19 juin mais rédigé en réalité dans les jours qui suivent, le général déclare parler « au nom de la France » et renouvelle son appel à demeurer les armes à la main face à l'adversaire, notamment dans l'Empire : « *Déposer les armes, évacuer une position militaire, accepter de soumettre n'importe quel morceau de terre française au contrôle de l'ennemi, ce serait un crime contre la patrie.* »

Le 22 juin, après avoir pris connaissance des conditions d'armistice transmises par les Britanniques (qui s'avèrent plus strictes que celles imposées en réalité par les Allemands), le général dénonce « *non seulement une capitulation, mais encore un asservissement.* » Il déclare représenter la France qui continue la guerre aux côtés de son allié britannique. Il cite la présence à Londres de gouvernements en exil, laissant entendre que sa présence sur le sol britannique est un gage de légitimité. Dans son intervention, il insiste à nouveau sur sa vision mondiale du conflit et renouvelle son appel à le rejoindre alors que les premiers ralliements ont lieu.

Le 23 juin, le général de Gaulle évoque la constitution d'un Comité national français dans un discours qui ne peut être prononcé et qui est ensuite passé sous silence. Au-delà de la résistance militaire, c'est bien un projet politique qui est en jeu en ces jours de juin.

Le 26 juin, le général de Gaulle répond au discours du maréchal Pétain qui, la veille, a commenté aux Français les conditions de l'armistice. Le vainqueur de Verdun est mis en cause en tant que responsable du système et de la doctrine qui ont conduit à la défaite militaire d'une part, en tant que responsable d'un gouvernement qui a accepté de se soumettre à l'ennemi d'autre part. Le talent d'écrivain de Charles de Gaulle apparaît dans des formules assassines : « *Ah ! pour obtenir et pour accepter un pareil acte d'asservissement, on n'avait pas besoin de vous, Monsieur le Maréchal, on n'avait pas besoin du vainqueur de Verdun ; n'importe qui aurait suffi.* » ; « *Et c'est du même ton, Monsieur le Maréchal, que vous conviez la France livrée, la France pillée, la France asservie, à reprendre son labeur, à se refaire, à se relever. Mais dans quelle atmosphère, par quels moyens, au nom de quoi, voulez-vous qu'elle se relève sous la botte allemande et l'escarpin italien ?* ». La rupture avec le maréchal Pétain est définitive. La responsabilité de la défaite

est clairement établie et, pour le général de Gaulle, la victoire ne passe que par la poursuite immédiate de la guerre.

Le 28 juin, le gouvernement britannique reconnaît le général de Gaulle comme « chef de tous les Français libres ». L'appel prononcé à la radio de Londres le jour même vise à rallier les forces françaises qui « *demeurent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver* », mais la plupart des soldats et officiers français présents en Grande-Bretagne choisissent de rentrer rapidement en France et les arrivées de France sont peu nombreuses. Reste l'Empire français, encore inaccessible.

Le 2 juillet, dans un nouveau discours à la radio de Londres, le général de Gaulle en appelle à l'histoire de France. Il évoque les grandes figures familières des Français qui sont passés par les écoles publiques de la Troisième République. Il cite des chefs civils et militaires, agissant sous la monarchie comme sous la république, inscrivant son action personnelle dans la durée et hors de tout régime politique particulier. Au terme de son discours, le général de Gaulle demande : « *auraient-ils jamais consenti à mettre à la discrétion de l'ennemi une flotte française intacte ? [...] auraient-ils jamais supporté, sans même avoir livré combat, le contrôle de l'ennemi sur l'Empire ?* »

Le lendemain, 3 juillet, une escadre britannique tire sur les navires français amarrés en rade de Mers el-Kébir, en Afrique du Nord. L'allié britannique a coulé des navires français dans une base maritime de l'Empire français. Le travail d'explication pour rallier les Français déboussolés à la cause de la France libre s'annonce difficile et plein d'incertitude.

→ POUR EN SAVOIR PLUS

• **L'intégralité des discours du 18 juin au 2 juillet 1940 est disponible dans Charles de Gaulle, *Discours et messages*, tome 1 - Pendant la guerre (juin 1940-janvier 1946), Plon, 1970 et dans le dossier documentaire en ligne sur le site www.crdp.ac-creteil.fr**

Discours du 26 juin 1940 prononcé à la radio de Londres (extraits)

Monsieur le Maréchal, par les ondes, au-dessus de la mer, c'est un soldat français qui va vous parler.

Hier, j'ai entendu votre voix que je connais bien et, non sans émotion, j'ai écouté ce que vous disiez aux Français pour justifier ce que vous avez fait.

Vous avez d'abord dépeint l'infériorité militaire qui a causé notre défaite. Puis, vous avez dit qu'en présence d'une situation jugée désespérée, vous aviez pris le pouvoir pour obtenir des ennemis un armistice honorable.

Vous avez ensuite déclaré que, devant les conditions posées par l'ennemi, il n'y avait pas eu d'autre alternative que de les accepter en restant à Bordeaux ou de les refuser et passer dans l'Empire pour y poursuivre la guerre et que vous avez cru devoir rester à Bordeaux.

Enfin, vous avez reconnu que le sort du peuple français allait être très cruel, mais vous avez convié ce peuple à se relever malgré tout par le travail et la discipline.

Monsieur le Maréchal, dans ces heures de honte et de colère pour la Patrie, il faut qu'une voix vous réponde. Ce soir, cette voix sera la mienne. [...]

On vous a fait croire, Monsieur le Maréchal, que cet armistice, demandé à des soldats par le grand soldat que vous êtes, serait honorable pour la France. Je pense que maintenant vous êtes fixé. Cet armistice est déshonorant. Les deux tiers du territoire livrés à l'occupation de l'ennemi et de quel ennemi ! Notre armée démobilisée. Nos officiers et nos soldats prisonniers maintenus en captivité. Notre flotte, nos avions, nos chars, nos armes, à livrer intacts, pour que l'adversaire puisse s'en servir contre nos propres Alliés. La Patrie, le Gouvernement, vous-même, réduits à la servitude. Ah ! pour obtenir et pour accepter un pareil acte d'asservissement, on n'avait pas besoin de vous, Monsieur le Maréchal, on n'avait pas besoin du vainqueur de Verdun ; n'importe qui aurait suffi.

Charles de Gaulle, *Discours aux Français*, tome I : 18 juin 1940-31 décembre 1941, Office français d'édition, 1944, pages 17-19.

Le point sur : L'affiche « À tous les Français »

Cette affiche est apposée sur les murs de Londres durant le week-end des 3 et 4 août 1940, comme le rapporte le journal *The Times* le 5 août. D'abord diffusée à 1 000 exemplaires, elle est retirée à 10 000 exemplaires.

L'affiche s'inspire des ordres de mobilisation générale que les Français ont appris à reconnaître depuis 1914. Les drapeaux entrecroisés et la formule « Vive la France ! » identifient l'affiche comme une publication française officielle, ou qui se veut telle, bien que l'encadrement tricolore soit celui utilisé par les Britanniques (bleu à l'extérieur, tandis que les Français inversent la disposition).



Affiche « À tous les Français », août 1940
(coll. Musée de l'Ordre de la Libération).

Le texte reprend l'esprit de l'appel du 18 juin, dans une version différente, plus compacte et plus percutante. Le slogan « *La France a perdu une bataille, mais la France n'a pas perdu la guerre* » résume à lui seul le projet gaulliste. L'affiche est un document de propagande, ce qu'était aussi l'appel du 18 juin, et elle doit accrocher le lecteur immédiatement. D'où une composition soignée, particulièrement lisible, qui met en valeur les phrases clés, à commencer par les deux premières. Pour authentifier le texte et donner de l'importance à son auteur, l'affiche porte la signature de Charles de Gaulle, ainsi que la mention de son grade militaire.

L'appel est adressé à « *tous les Français, où qu'ils se trouvent* », mais il s'agit surtout de convaincre les Français encore en Grande-

Bretagne de rallier la France libre, ce qui explique la mention de l'adresse de son quartier général à Londres. Si les engagements dans les Forces françaises libres sont loin d'être négligeables, seule une petite partie des Français présents sur le territoire britannique franchissent le pas.

L'affiche s'adresse aussi aux Britanniques. Plus qu'une marque de politesse envers le pays d'accueil, la traduction en anglais, en bas à gauche, vise aussi à expliquer la présence des Français libres en Grande-Bretagne, mais également à peser favorablement sur l'opinion britannique alors que sont négociés des accords devant aboutir à la reconnaissance officielle de la France libre par le Royaume-Uni. La survie de la France libre dépend de cette reconnaissance, qui doit notamment garantir les moyens financiers et matériels nécessaires à la poursuite de la lutte. Dans un pays démocratique comme le Royaume-Uni, le soutien du peuple ne doit pas être négligé.

Avec la signature des accords du 7 août 1940, le général de Gaulle est reconnu comme « chef des Français libres » par son allié britannique. Il s'agit à présent de donner à la France libre l'apparence d'un gouvernement en exil. C'est la tâche à laquelle s'attelle René Cassin, éminent juriste qui a rallié le général de Gaulle quel-

ques jours après l'appel du 18 juin. Ce travail énorme ne peut aboutir rapidement. Pourtant la France libre a besoin de définir et de faire connaître des règles de fonctionnement. C'est pourquoi paraît le 15 août 1940 le numéro 1 du *Bulletin officiel des Forces françaises libres*, qui prend l'aspect d'une publication officielle de la République française, sans faire référence à aucun de ses symboles. Ce premier numéro présente en première page, sous l'annonce de « *La reconnaissance du Général de Gaulle par le Gouvernement Britannique* », ce qui fait la légitimité de la France libre, à savoir « *Le premier appel du général de Gaulle* » (la version originale de l'appel du 18 juin 1940, telle que le général de Gaulle devait la lire) et le « *Texte de l'Affiche qui a été placardée sur les murs en Angleterre* » (la version remaniée, publiée sous forme d'affiche au début août 1940, qui devient un document de référence au même titre que l'appel lui-même).

Pendant, la première reconnaissance politique de la France libre n'est acquise qu'avec la constitution du Comité national français en septembre 1941. Encore est-elle très limitée et le général de Gaulle doit batailler constamment pour obtenir de ses alliés une reconnaissance plus large.



Bulletin officiel des Forces françaises libres, n° 1, 15 août 1940
(coll. Musée de la Résistance nationale).

D'autres appels à résister

Le sentiment de révolte face à la défaite est partagé par nombre de Français. Où qu'ils se trouvent, quelles que soient leurs idées politiques, ces hommes et ces femmes ne peuvent accepter le renoncement présenté comme inéluctable par le maréchal Pétain.

Dès le 17 juin, Edmond Michelet, agent commercial et militant catholique actif, rédige un tract dans lequel il dénonce la fin des combats face à un adversaire redoutable : « *Celui qui ne se rend pas a raison contre celui qui se rend... En temps de guerre celui qui ne se rend [...] pas est mon homme quel qu'il soit, d'où qu'il vienne et quel que soit son parti. [...] Celui qui se rend est mon ennemi quel qu'il soit, d'où qu'il vienne et quel que soit son parti.* ». Edmond Michelet polycopie et diffuse ce tract à Brive avec la complicité de quelques amis. Rallié à de Gaulle par la suite, il devient le « gaulliste du 17 juin ».

Dès le 17 juin encore, le général d'aviation Cochet incite ses hommes à refuser la défaite et à camoufler leurs armes. Mis à la retraite, il diffuse des bulletins appelant à la revanche, tout en manifestant son soutien envers le maréchal Pétain et son opposition envers l'action politique du général de Gaulle. Arrêté en juin 1941, car ses déclarations anti-allemandes sont devenues inacceptables pour l'État français engagé dans la collaboration militaire avec l'Allemagne, il est libéré immédiatement et reprend ses activités de manière clandestine. Arrêté en septembre 1942, il s'évade en novembre, parvient à franchir les Pyrénées en janvier 1943 et rejoint le général de Gaulle en mars.

En juin 1940, Charles Tillon est dans la région de Bordeaux. Député communiste entré dans la clandestinité depuis les mesures contre le Parti communiste à la suite du pacte germano-soviétique, il est chargé de reconstituer le parti clandestin dans le sud-ouest de la France. De sa propre initiative, il rédige un tract condamnant la guerre impérialiste et le fascisme hitlérien et appelant à la lutte pour l'indépendance nationale et à la levée des mesures contre le Parti communiste. Le 23 juin, plusieurs milliers d'exemplaires du tract sont diffusés à Bordeaux, avec l'aide de militants communistes. Rappelé sur Paris à l'automne 1940, Charles Tillon prend en charge dans les mois qui suivent l'organisation de l'action paramilitaire du Parti communiste clandestin qui donne naissance, au printemps 1942, aux Francs-tireurs et partisans.

En juillet 1940, le général Delestraint, spécialiste des chars comme le colonel de Gaulle qu'il a eu sous ses ordres, est démobilisé. Pourtant cet officier supérieur est l'un des rares à avoir obtenu une citation à l'ordre de l'armée du fait de son commandement, alors que la défaite se profilait. Le 8 juillet, réunissant ses hommes afin de leur faire ses adieux, il prononce un discours qui est un appel à continuer le combat, d'une manière ou d'une autre. Il multiplie par la suite les prises de parole lors des réunions des « anciens des chars » qu'il anime, avec des propos comparables. Apprécié pour ses prises de position, il est sollicité en août 1942 pour prendre le commandement de l'Armée secrète, qui unifie les groupes paramilitaires des principaux mouvements de résistance de la zone sud à partir d'octobre 1942.

Arrêté en juin 1943, il est déporté en mars 1944 et exécuté à Dachau en avril 1945. En juillet 1940, le Parti communiste hésite sur la voie à suivre. Contre la guerre impérialiste mais n'acceptant pas l'occupation d'une partie du territoire national, contre le fascisme hitlérien mais lié par le pacte de non-agression passé entre l'Allemagne et l'URSS, contre le régime de Vichy mais soucieux de sortir de la clandestinité imposée à ses militants depuis les mesures prises par la Troisième République contre le Parti communiste à la suite du pacte germano-soviétique, les dirigeants communistes cherchent à se faire entendre et comprendre. Sur les bases d'un texte rédigé en juin

1940 par Maurice Thorez, Jacques Duclos rédige un appel, massivement diffusé sous forme de tract au cours du mois de juillet puis à l'automne 1940. Daté du 10 juillet, ce tract dénonce la guerre impérialiste tout en appelant les travailleurs à lutter contre le régime qui s'installe à Vichy. L'occupant allemand n'est pas encore une cible prioritaire. Il le devient rapidement, quand la répression anticommuniste s'intensifie à l'automne 1940. Le tract de l'appel du 10 juillet est présenté avec d'autres publications clandestines diffusées en France dans l'album anniversaire de la France libre imprimé à Londres à l'occasion du 18 juin 1941.

En juillet 1940, Jean Texcier, fonctionnaire et militant socialiste, rédige des *Conseils à l'occupé*. Publiés sous forme de brochure et diffusés en août 1940 sur Paris, les *Conseils* préconisent d'éviter tout contact avec l'occupant, notamment en refusant de parler allemand. Parvenus à Londres, des extraits des *Conseils à l'occupé* sont lus à la BBC par Maurice Schumann. Mis à la retraite par l'État français, Jean Texcier est un des fondateurs du mouvement Libération-Nord et il dirige le journal *Libération* (Nord) à partir du printemps 1942.

D'autres paroles dissidentes se font entendre. Ces actes personnels, qu'on a souvent cherché à comparer avec l'appel du général de Gaulle alors que leur impact pour la plupart a été très limité, montrent simplement la diversité du refus, le brouillage des repères et la difficulté des choix dans les semaines et les mois qui suivent l'appel à cesser le combat du maréchal Pétain.

→ POUR EN SAVOIR PLUS :

• Alain Guérin, *La Résistance. Chronique illustrée (1930-1950)*, Livre-Club Diderot, tome 1, 1972 (réédition Omnibus, 2000, 1^{re} partie)



Deux membres des FFL tiennent l'affiche apposée sur les murs de Londres au début août 1940 (coll. Musée de l'Ordre de la Libération).

La réception de l'appel et les premiers ralliements

Un impact immédiat difficile à mesurer en France

L'appel du général de Gaulle lancé à le 18 juin 1940 sur Radio Londres a bien été entendu. Des témoignages individuels l'attestent. Certes, il est possible que certains témoins aient confondu l'appel du 18 juin avec l'un ou l'autre des appels suivants, mais le résultat est le même : le message du général de Gaulle a pu être entendu. Au-delà des auditions individuelles, il est presque impossible d'avoir une idée, même imprécise, de l'audience collective. Près de six millions de Français sont partis sur les routes de l'exode, les forces ennemies progressent rapidement vers le sud. On s'efforce donc d'obtenir des nouvelles. La radio n'étant pas encore très répandue dans les foyers français et les postes nécessitant d'être reliés au réseau électrique pour fonctionner, on se regroupe autour des récepteurs disponibles et en état de marche pour une écoute collective. Les Français se branchent en priorité sur les longueurs d'ondes de la radio nationale, mais certains ont pris l'habitude d'écouter les programmes en français de la BBC, surtout dans le nord et l'ouest de la France où la réception est la meilleure. Statistiquement, les Français qui ont pu entendre le général de Gaulle sont donc relativement nombreux, le 18 juin ou les jours suivants, auxquels on peut ajouter ceux qui en ont

pris connaissance par les journaux du 19 juin rendant compte de l'appel et ceux qui ont entendu parler du général de Gaulle et de son appel par le bouche-à-oreille.

Pour autant, avoir entendu l'appel du général de Gaulle ne signifie pas être en mesure d'y répondre. Franchir le pas n'est pas aisé. La France est en pleine débâcle. Les dernières communications avec la Grande-Bretagne sont sur le point d'être interrompues par l'ennemi qui surveille et contrôle presque entièrement les mers, les côtes et les airs. Il faut aussi abandonner les siens pour s'engager dans une aventure dont l'aboutissement est pour le moins imprévisible. Certains de ceux qui parviennent à quitter la France sont capturés ou disparaissent avant d'arriver en Grande-Bretagne. D'autres Français, qui ont entendu de Gaulle ou qui ignorent tout de son existence, font le choix de continuer la lutte en France : ceux-là posent les bases morales de ce qui deviendra la Résistance intérieure. Il ne faut pas non plus oublier ceux qui rejoignent la Grande-Bretagne avant même l'appel du 18 juin ou sans en avoir eu connaissance. Cependant, tous additionnés, ils ne représentent au mieux que quelques milliers de Français supplémentaires dans le camp du refus.

Les premiers ralliés :

«des hommes partis de rien»

Les premiers ralliés au général de Gaulle sont les Français présents en Grande-Bretagne au moment de l'appel. Le premier d'entre tous est Geoffroy de Courcel, l'aide de camp du général qui est parti avec lui de Bordeaux pour Londres et qui assure dans les premiers jours la gestion du quotidien d'un séjour londonien destiné à durer. S'ajoutent aux deux hommes, trois femmes chargées du secrétariat, dont Elisabeth de Miribel qui le 18 juin assure à elle seule pendant quelques heures la permanence de la France libre. Les premiers appels prononcés à la radio de Londres contribuent à donner une certaine notoriété à de Gaulle. À Londres, on sait qu'un général français a appelé ceux qui veulent continuer la lutte à le rejoindre. En quelques jours, des dizaines d'hommes et de femmes se présentent au 6 Seymour Place pour manifester leur soutien ou proposer leur aide. Ils sont bientôt quelques centaines, mais ces recrutements ne font pas une troupe, encore moins une force. Pourtant, le 26 juin, de Gaulle demande au gouvernement britannique son accord et son soutien financier pour constituer une Légion française. Churchill hésite, car il espère encore que des hommes politiques français d'une autre envergure que de Gaulle gagnent à leur tour la Grande-Bretagne



Des volontaires signent leur engagement dans la salle de l'Olympia, à Londres, prêtée par les Anglais, fin juin 1940 (DR). Photographie publiée dans Charles de Gaulle, *Mémoires de guerre*, tome 1 : *L'Appel 1940-1942*, Plon, 1990, page 85.

et donnent plus de consistance à la France qui n'admet pas la défaite. Mais aucun ne vient. Le 28 juin, Churchill peut déclarer à de Gaulle « *Vous êtes tout seul ! Eh bien ! je vous reconnais tout seul !* » et en faire officiellement le « chef de tous les Français libres ».

Les Français en Grande-Bretagne sont peu nombreux : 12 000 civils, personnels diplomatiques ou personnels d'entreprises françaises ; 35 000 militaires, 2 500 marins et quelques centaines de pêcheurs à bord de navires militaires et civils coincés dans les ports britanniques. Arrivés en Grande-Bretagne par le hasard de leur vie professionnelle ou par le hasard de la guerre, ils sont souvent confrontés à des événements qui les dépassent et se sentent peu concernés par le projet du général de Gaulle. Pourtant une minorité choisit de se rallier et vient s'engager individuellement dans le centre de recrutement installé dès la fin juin dans la salle de l'Olympia à Londres. Le général de Gaulle tente également de convaincre les unités françaises qui stationnent encore en Grande-Bretagne, avant leur rapatriement annoncé vers la France. Parmi les premiers Français libres figurent évidemment des Français mais aussi des étrangers, tels ces soldats et officiers de la 13^e demi-brigade de Légion étrangère.

Durant les derniers jours de juin et les premiers jours de juillet 1940, arrivent ceux qui ont décidé de rejoindre la Grande-Bre-

tagne pour continuer la lutte. Certains ont entendu l'appel du 18 juin (ou les suivants), d'autres sont partis avant, d'autres encore sont partis après mais n'ont entendu parler du général de Gaulle qu'à leur arrivée en Grande-Bretagne. Beaucoup sont satisfaits de trouver un homme qui prétend vouloir constituer une force française et parler au nom de la France. Parmi eux René Cassin, juriste de renom, ou Emile Muselier, vice-amiral mis à la retraite pour ses prises de position non-conformistes, ou les marins pêcheurs de l'île de Sein, qui comptent parmi les rares à avoir vraiment répondu à l'appel à rejoindre de Gaulle. Beaucoup d'autres ne se reconnaissent pas dans ce général presque inconnu, aux objectifs mal définis. Ils préfèrent s'engager dans l'armée britannique, se rendre utile sans rallier la France libre ou même traverser l'Atlantique pour tenter de sensibiliser l'opinion américaine.

De la Légion française aux Forces françaises libres

Finalement, les Forces françaises libres totalisent à peine 2 000 membres à la fin du mois de juin, et peut-être 7 000 à la fin du mois de juillet. Les unités terrestres sont mal équipées, les Forces navales françaises libres disposent de quelques navires de tous types qui nécessitent des réparations et les Forces aériennes françaises libres dépendent des appareils que l'aviation bri-

tannique veut bien leur procurer. Les 300 hommes que de Gaulle et Muselier passent en revue le 14 juillet 1940 à Londres sont donc l'avant-garde d'une armée française en devenir, résolue à demeurer fidèle à son allié britannique et reconnaissante pour l'aide qu'il lui apporte, mais aussi soucieuse de préserver autant que possible son autonomie de décision et d'action, ce qu'elle obtiendra par son comportement sur les champs de bataille.

→ POUR EN SAVOIR PLUS :

- René Cassin, *Les hommes partis de rien. Le réveil de la France combattante (1940-1941)*, Plon, 1975.
- Daniel Rondeau et Roger Stéphane, *Des Hommes libres (1940-1945). La France libre par ceux qui l'ont faite*, Grasset, 1997.
- Fondation de la France libre, *Les Français libres, dossier pédagogique pour le CNRD 2004*, 2003.
- Site de la Fondation de la France libre (www.france-libre.net)
- Site de l'Ordre de la Libération (www.ordredelaliberation.fr)

Le ralliement de l'Empire à la France libre

En 1940, la France possède le deuxième empire colonial après celui du Royaume-Uni. Pour le général de Gaulle, et pour un certain nombre de parlementaires français, continuer la guerre à partir de l'Empire apparaît encore comme une alternative à la défaite annoncée par le maréchal Pétain le 17 juin. Dès le 19 juin, le général de Gaulle adresse des télégrammes aux gouverneurs de l'Empire leur demandant de se rallier à lui. Dans les jours qui suivent, de nombreux messages favorables parviennent à Londres en provenance de hauts fonctionnaires ou d'officiers supérieurs en poste dans l'Empire. Malheureusement, la fidélité au gouvernement ou les rappels à l'ordre du régime de Vichy font rentrer dans le rang la plupart de ceux qui ont manifesté leur soutien au général de Gaulle. Seule une minorité franchit le pas décisif, comme Henri Sautot, administrateur des Nouvelles-Hébrides, Félix Eboué, gouverneur du Tchad, ou Georges Catroux, gouverneur général de l'Indochine révoqué par le gouvernement Pétain.

Ces premiers ralliements sont déterminants. Ils donnent l'impulsion qui conduit aux ralliements d'autres hommes et d'autres territoires à l'été et à l'automne 1940. En Asie et en Océanie, la Polynésie, les comptoirs des Indes, la Nouvelle-Calédonie rejoignent la France libre, mais le Levant (Liban et Syrie) et l'Indochine demeurent fidèles au régime de Vichy. En Afrique du Nord, les autorités civiles et militaires soutiennent le gouvernement Pétain et l'intervention de la flotte britannique contre la flotte française en rade de Mers el-Kébir ne permet pas d'envisager le moindre soutien à la France libre. En Afrique équatoriale française, le ralliement du Tchad entraîne celui du Cameroun, du Moyen-Congo, de l'Oubangui-Chari, non sans résistance de la part des partisans du maréchal Pétain. Seul le Gabon reste à l'écart : il doit être conquis par les armes et intègre finalement la France libre en novembre 1940.



La France et son Empire dans la guerre, tome 1, Éditions littéraires de France, 1946, page 31 (coll. Musée de la Résistance nationale). Cet ouvrage, « dédié au général de Gaulle, libérateur du territoire », fait de l'appel du 18 juin 1940 l'acte fondateur de la libération de la France.

En Afrique occidentale française, l'absence de ralliement conduit à l'organisation de l'opération des forces britanniques et françaises libres sur Dakar en septembre 1940. C'est un fiasco qui confirme que le régime de Vichy conserve une influence importante sur l'Empire.

Malgré les échecs, le général de Gaulle dispose dorénavant d'un atout considérable : il a avec lui des territoires et des populations (près de trois millions de personnes) qui ne dépendent pas de son allié britannique. C'est pourquoi est installé le 27 octobre 1940 à Brazzaville le Conseil de défense de l'Empire, composé des gouverneurs des territoires ralliés et des principaux responsables civils et mili-

taires de la France libre. Son rôle est avant tout de donner un organe politique à la France libre, de lui donner une légitimité institutionnelle et non plus fondée sur le seul appel du 18 juin ou sur la seule reconnaissance par le gouvernement britannique. En intervenant au nom du Conseil de défense de l'Empire, le général de Gaulle ou ses représentants peuvent prétendre s'exprimer au nom de la France qui continue la guerre. C'est à Brazzaville également que sont publiés le manifeste qui pose les bases juridiques de la France libre (27 octobre) et la déclaration qui donne pour illégale l'attribution le 10 juillet 1940 des pleins pouvoirs au maréchal Pétain (16 novembre).

Les comités de la France libre

Dès la fin juin 1940, des messages de soutien au général de Gaulle arrivent du monde entier. Sur tous les continents, à l'initiative de Français ou de francophiles étrangers, sont créés des « comités de la France libre » ou des « comités

de Gaulle », structurés en comités nationaux, régionaux ou locaux. Il en existe près de 500 à la fin de 1942.

Ces comités sont de véritables ambassadeurs de la France libre à l'étranger : ils organisent des rencontres ou des conférences pour dénoncer le régime de Vichy et faire connaître la France libre ils participent à des manifestations patriotiques, en particulier le 14 juillet ; ils publient et diffusent des journaux et des tracts. Ils collectent également des fonds et aident autant que possible ceux qui veulent rejoindre les Forces françaises libres. Les comités développent aussi des activités culturelles destinées à

augmenter le rayonnement de la France libre : conférences sur la culture française, création d'écoles françaises (secondaires ou supérieures), maisons d'édition.

Toutes ces initiatives contribuent à élargir l'audience de la France libre et à multiplier les soutiens, en particulier dans l'opinion publique des pays alliés ou neutres dont les gouvernements restent souvent réservés vis-à-vis des Français libres et de leur chef. En 1942, les « comités de la France libre » deviennent les « comités de la France combattante » et contribuent à populariser auprès de l'opinion internationale la Résistance française dans son ensemble.

Le point sur : La bataille des ondes, pour une parole libre

Quand la guerre éclate, le poste de radio est devenu un équipement relativement fréquent dans les foyers des principaux belgicéants. En Allemagne, le régime nazi a facilité l'achat des « récepteurs populaires » : le nombre de foyers équipés passe de 4 à 9 millions durant les années 1930. En France, l'augmentation des salaires lors du Front populaire s'est traduit souvent par l'achat d'un poste de TSF (télégraphie sans fil) : le nombre de postes de radio passe de moins de 2 millions en 1935 à près de 6 millions en 1939.

La radio est un enjeu stratégique car elle constitue le moyen le plus sûr et le plus efficace pour faire franchir aux informations les frontières surveillées par l'adversaire. Avant même le déclenchement de la guerre, le gouvernement britannique se donne les moyens de gagner la bataille des ondes. Radio Londres diffusent des émissions en langues étrangères au cours des années 1930, notamment en allemand afin de faire face à la montée en puissance de la propagande nazie. Radio Stuttgart émet depuis l'Allemagne des programmes en langue française qui visent à déstabiliser les auditeurs français par leur teneur pacifiste. La France répond par ses propres programmes destinés aux Allemands, mais les nazis sont plus expérimentés en matière de propagande radiophonique. Tous ces programmes sont intensifiés avec le déclenchement du conflit.

Les radios en France

Les conventions d'armistice imposent qu'à partir du 25 juin tous les émetteurs radio de France doivent cesser de fonctionner, l'occupant allemand se réservant la possibilité d'autoriser ou non la reprise de la radiodiffusion. En zone occupée, les émetteurs saisis sont remis en état et servent dans un premier temps à brouiller les émissions venues de Grande-Bretagne. Fin juillet, les émetteurs commencent à diffuser les programmes de Radio Paris, sous contrôle allemand, dont la première priorité est une intense propagande anti-britannique. Malgré les efforts des responsables pour diversifier les programmes, les rendre plus distrayants et atténuer le caractère principalement politique de la station, Radio Paris demeure de manière évidente pro-allemande. Les chroniqueurs de Radio Londres ne manquent pas de le rappeler, tel Jean

Oberlé qui invente, dès septembre 1940, le slogan d'une redoutable efficacité : « *Radio Paris ment, Radio Paris ment, Radio Paris est allemand* ».

En zone non occupée, les émetteurs peuvent fonctionner à nouveau au début de juillet 1940, Hitler ayant donné son accord. La Radiodiffusion nationale, dite Radio Vichy, sous le contrôle de l'État français, fait entendre ses programmes dans le sud et le nord de la France. À partir de 1942, Radio Vichy s'aligne sur Radio Paris. À partir de 1943, le ton devient particulièrement violent : ainsi, deux fois par jour, sur l'ensemble des émetteurs en France, Philippe Henriot tient des discours de haine, avec un talent oratoire qui le rend encore plus dangereux ; il est exécuté par un groupe de résistants en juin 1944.

Les émissions françaises de Radio Londres

Avec la défaite de la France et la mainmise de l'ennemi sur ses radios, la BBC amplifie ses émissions en français. Dès juillet 1940, un programme de trois quarts d'heure remplace le simple bulletin d'information diffusé jusqu'alors. Il s'agit d'attirer les auditeurs français et d'expliquer la guerre du point de vue britannique. Le parti pris adopté est de dire la vérité, les bonnes comme les mauvaises nouvelles, tout en proposant un programme varié où la gravité et le tragique peuvent cohabiter avec la légèreté et la dérision. Les longueurs d'ondes et les horaires des émissions sont imprimés sur des tracts dispersés très régulièrement au-dessus de la France par les avions de la *Royal Air Force* (RAF).

Les programmes en français passent à deux heures et demie dès septembre 1940 puis à quatre heures en septembre 1941 et plus de cinq heures en septembre 1942. Les émissions du soir, les plus suivies, commencent toujours par des nouvelles rédigées par des Britanniques et lues par des Français. L'émission principale est en revanche préparée et animée par des Français. En septembre 1940, « Les Français parlent aux Français » prend la suite de « Ici la France », diffusée depuis juillet. Une équipe dynamique et inventive travaille sous la direction du metteur en scène de théâtre Jacques Duchesne : Jean Marin et Maurice Van Moppès, Jean Oberlé, Pierre Bourdan et le poète surréaliste Brunius. D'autres les rejoignent par la suite, notamment l'humoriste Pierre Dac. Tous sont liés par contrat à la BBC et soumis aux directives britanniques, qu'ils respectent plus ou moins, sauf pour les questions militaires. « Les Français parlent aux Français » est de plus en plus écouté au fur et à mesure que la guerre se prolonge, comme le révèlent les rapports du



Affiche « Le général micro fourrier des juifs », novembre 1941 (DR). Cette affiche publiée par l'Institut d'études des questions juives fait du général de Gaulle l'agent du judaïsme mondial, thèse reprise fréquemment par les services de propagande de l'occupant allemand ou des collaborateurs français. L'affiche insiste sur le fait que le général est d'abord une voix, sans visage connu, utilisant cette situation pour diffuser un message détestable.

service d'analyse des audiences de la BBC et les lettres parties de France qui arrivent chaque semaine aux Français de Radio Londres. En effet, les Français de France se méfient de plus en plus des radios sous contrôle allemand et le ton adopté par les Français de Londres tranche avec la propagande, même enjolivée, de Radio Paris et de Radio Vichy.

Si Jean Marin et Maurice Van Moppès sont des Français libres, « Les Français parlent aux Français » n'est pas une émission de la France libre. Certains membres de l'équipe sont plutôt réservés vis-à-vis du mouvement gaulliste. C'est pourquoi, à partir du 18 juillet 1940, à la demande du général de Gaulle et avec l'approbation de Churchill, la France libre dispose de sa propre émission : « Honneur et patrie ». Chaque jour, de 20 heures 25 à 20 heures 30, le général de Gaulle ou son porte-parole s'adressent aux Français. De Gaulle intervient soixante-sept fois au micro de la BBC et Maurice Schumann plus de mille fois. Les discours du général de Gaulle, comme les interventions de Maurice Schumann, restent soumis à l'autorisation des Britanniques, du ministère de l'Information ou du ministère des Affaires étrangères, voire du Premier ministre en personne. Les premières difficultés apparaissent dès 1940 à propos de l'attitude à adopter envers le régime de Vichy. De Gaulle est pour une dénonciation sans équivoque du « soi-disant État français », jugé inconstitutionnel et illégal, tandis que les Bri-

FRANÇAIS!

La confiscation des postes de radio a commencé

Les Allemands veulent à tout prix et par tous les moyens empêcher les patriotes de maintenir un lien avec leurs Alliés.

Déjà en Norvège, en Pologne, en Hollande et en Grèce ils ont confisqué les postes de radio.

La même mesure est envisagée en France. Une première confiscation de postes vient d'être opérée dans le pays de Ges (Ain). Cette mesure peut être appliquée dans toute la France d'un moment à l'autre.

Nous vous avons souvent répété que le jour où les armées de la libération auront besoin de votre concours actif, vous en serez privés. Pour cette raison il est indéniable que les patriotes français restent en contact par radio avec leurs Alliés.

Si vous n'avez pas encore pris toutes les précautions nécessaires pour garder vos moyens d'écoute, agissez dès maintenant. Cachez votre appareil non déclaré. Camouflez votre antenne.

Organisez immédiatement des groupes d'écoute comprenant un technicien de la radio.

Assurez à chaque groupe au moins un poste de rechange non déclaré, à ondes courtes.

Faites des réserves de pièces de rechange, notamment de lampes, prélevées sur de vieux postes. Si vous êtes forcé de livrer votre poste à l'ennemi, remplacez les lampes en bon état par des lampes brûlées. Toute pièce qui n'est pas visible extérieurement peut être enlevée ou changée.

Si votre poste non déclaré est très ancien ou trop faible, arrangez-vous de maintenant avec un ami possesseur d'un appareil moderne, mais déclaré, pour pouvoir, le jour de la confiscation, procéder à l'échange et livrer le vieux poste aux autorités.

N'ayez pas peur de dépasser votre consommation déclarée d'électricité. Un poste à cinq lampes ne consomme pas davantage de courant qu'une lampe d'éclairage normale.

Finalement, soignez votre poste; ménagez vos lampes.

VOTRE POSTE DE RADIO EST UNE ARME DONT ON NE PEUT EXAGÉRER L'IMPORTANCE.

LA B.B.C.

Nouvel horaire des émissions

Heure française	Longueurs d'ondes (en mètres)
06.30	1.500, 373, 285, 261, 49, 41
01.30	1.500, 373, 285, 261, 49, 41
03.30 (en morse)	261, 49, 41
06.30	1.500, 261, 49, 41, 31
07.30	1.500, 373, 285, 261, 49, 41, 31
08.30	1.500, 373, 49, 41, 31, 25, 19
09.30	1.500, 373, 49, 41, 31
12.30	1.500, 373, 49, 41, 31, 25, 19
13.30	1.500, 373, 49, 41, 31, 25
16.30	1.500, 373, 49, 41, 31, 25, 19
17.30	1.500, 373, 49, 41, 31, 25, 19
18.30	373, 285, 49, 41, 31, 25
19.30	1.500, 373, 285, 261, 49, 41, 31, 25
21.15	1.500, 373, 285, 261, 49, 41, 31, 25

L'AMÉRIQUE S'ADRESSE AU PEUPLE DE FRANCE

14.30	1.500, 373, 49, 41, 31, 25
23.30	1.500, 261, 49, 41

Tract britannique, dispersé par la RAF au-dessus de la France, annonçant la confiscation des postes de radio par les Allemands, dans les pays occupés, 1941 (coll. Musée de la Résistance nationale). Consciente de l'importance de la radio pour maintenir un lien avec la France occupée, les autorités anglaises incitent les Français à cacher leur poste. Au verso du tract, les longueurs d'ondes et les nouveaux horaires des émissions de la *British Broadcasting Corporation* (BBC) sont indiqués.

tanniques évoquent le « gouvernement du maréchal Pétain », sans contester sa légitimité, tout en critiquant sa politique de collaboration. Les désaccords restent fréquents jusqu'à la fin, mais toutes les crises sont surmontées, même celle qui éclate après le débarquement anglo-américain en Afrique du Nord française.

Toutes les émissions françaises de Radio Londres s'efforcent de mobiliser la population française. Pour le 1^{er} janvier 1941, le général de Gaulle appelle les Français à désertir les rues des villes et villages pendant une heure. La consigne est suivie dans le Nord, en Bretagne, en région parisienne (où la BBC est captée plus facilement). Puis Radio Londres lance la « campagne des V » : les Français sont invités à tracer le signe de la victoire sur les murs, les portes, les trottoirs et les affiches de propagande de l'ennemi. Beaucoup passent à l'acte, en particulier les jeunes, et rajoutent souvent une croix de Lorraine. Les 1^{er} mai, 14 juillet et 11 novembre, il est demandé d'organiser des rassemblements sur les places publiques, devant les mairies ou les monuments aux morts. Le 14 juillet 1941, des milliers de personnes se retrouvent place de l'Etoile et sur les grands boulevards à Paris, renouvelant en l'amplifiant la première manifestation patriotique du 11 novembre 1940. Le 14 juillet 1942, des manifestations sont recensées dans 71 villes, impliquant plusieurs centaines de milliers de personnes en zone sud selon la presse résistante, plusieurs dizaines de milliers selon les rapports de la police française.

Radio Londres est aussi une source d'informations précieuse pour la presse clandestine. Régulièrement, les journaux des mouvements de résistance se font l'écho des nouvelles données par la BBC ou par d'autres radios considérées comme libres de toute influence allemande. Les sources ne sont pas forcément citées, mais la date de parution du journal et le contenu des articles concernés permet de faire le lien avec les informations diffusées par la radio. Les différents médias sont d'ailleurs complémentaires : si les journaux se nourrissent des nouvelles venues par les ondes de Grande-Bretagne ou d'ailleurs, les émissions françaises de BBC ne manquent pas de citer la presse clandestine ou de donner la parole à ceux qui la fabriquent et la diffusent au péril de leur vie quand ils viennent à passer à Londres.

Conscients du danger que peut représenter une radio qu'ils ne contrôlent pas, les Allemands organisent le brouillage des émissions de la BBC dès leur installation en France. Le parasitage occasionné est d'ailleurs devenu l'identifiant sonore de Radio Londres, au même titre que les quatre coups sourds et la formule « *Ici Londres* », dans la mémoire collective des Français. Malgré les difficultés de réception, accentuées par le fait que le volume du poste récepteur est mis le plus bas possible pour ne pas être entendu par d'éventuels dénonciateurs, l'audience de la BBC est de plus en plus importante.

Pour contrer la parole libre et les appels à la dissidence, la propagande de l'occupant allemand et de l'État français utilise tous les recours possibles. Dès l'automne 1940,

des articles dénoncent la propagation insidieuse du gaullisme par l'intermédiaire de la radio « étrangère ». Des affiches ou des dessins de presse s'appuient sur l'anglophobie ou la judéophobie d'une partie de la population pour stigmatiser « *la voix de l'étranger* » ou « *le général micro fourrier des juifs* ». En 1941, les Allemands détournent la campagne des V et s'approprient le V comme symbole de leur propre victoire (*Victoria*), notamment en Afrique et sur le front de l'Est. Et quand la propagande montre ses limites, la répression prend le relais. En zone occupée, les Allemands procèdent à la confiscation de postes de radio, en particulier dans les secteurs où se développent des actions de résistance, mais des récepteurs de remplacement (les postes à galène) sont bricolés clandestinement. En zone non occupée, l'État français interdit l'écoute les émissions anglaises dans les lieux publics, puis l'écoute à domicile (passible de deux ans de prison à partir d'octobre 1941). Prudemment, les auditeurs de la BBC déplacent le curseur de leur poste récepteur sur une autre station après chaque écoute pour éviter les ennuis en cas de visite impromptue de la police allemande ou française. En 1941, 1942, 1943, des arrestations ont lieu lors des rassemblements initiés ou soutenus par des messages radiodiffusés et des morts sont signalés suite à l'intervention des forces de répression allemandes ou françaises. Pourtant jusqu'à la Libération, les appels à manifester lancés par Radio Londres sont largement suivis.



Brochure de propagande du gouvernement de Vichy (coll. Musée de la Résistance nationale). S'inspirant du slogan des dictionnaires Larousse, la couverture présente une vieille femme (symbolisant en France la censure) dispersant en soufflant sur une antenne émettrice de fausses nouvelles sous la formes de V de la victoire, alors que pleuvent les bombes sur la Grande-Bretagne. Elle se veut un avertissement lancé aux auditeurs des émissions françaises de la BBC, notamment celles de la France libre.



Chansons de la BBC, sans date (coll. Musée de la Résistance nationale). Brochure écrite et illustrée par Maurice Van Moppès, chroniqueur des émissions françaises sur Radio Londres, diffusée en France par la RAF. Maurice Van Moppès est l'auteur de toutes les chansons en français sur la BBC jusqu'à l'arrivée de Pierre Dac à l'automne 1943.

Les autres radios

Les Français qui veulent échapper à la propagande de Radio Paris ou de Radio Vichy, sans écouter forcément Radio Londres, peuvent capter d'autres fréquences. Radio Moscou émet en français et est très écoutée par les communistes, mais aussi par tous ceux qui espèrent dans la capacité de résistance de l'Union soviétique confrontée à l'attaque allemande. Radio Vatican est davantage écoutée par les catholiques. Cette radio passe pour diffuser des informations plutôt objectives, neutralité qu'on attribue aussi à Radio Sottens qui émet depuis la Suisse.

En octobre 1940, lors de sa visite au Congo récemment rallié à la France libre, le général de Gaulle décide d'installer à Brazzaville un centre de radiodiffusion et de propagande. En effet, il souhaite pouvoir ne pas dépendre des Britanniques pour s'adresser aux Français. Radio Brazzaville n'est d'abord qu'un modeste poste émetteur qui parvient péniblement à se faire entendre en Afrique et très difficilement en France. L'achat d'un matériel performant aux États-Unis et la formation de techniciens sur place aboutissent après deux ans d'efforts à la mise en place d'un émetteur puissant capable de couvrir l'Afrique, une partie de l'Europe, dont la France, et une partie de l'Amérique. Le 18 juin 1943, Radio Brazzaville est en mesure de diffuser largement les programmes de la France libre, en particulier les textes interdits d'antenne à Londres. Un message du général de Gaulle est lancé le jour de l'inauguration. Malheureusement, les émissions se font sur ondes courtes, que la plupart des postes de radio français ne peuvent pas capter.

La France libre dispose également de deux autres émetteurs de faible puissances, Radio Douala au Cameroun, et Radio Levant au Liban. Le débarquement en Afrique du Nord permet de récupérer Radio Alger, mais la station n'est pas immédiatement un soutien pour la France libre.

→ POUR EN SAVOIR PLUS :

- Jean-Louis Crémieux-Brilhac (dir.), *Les Voix de la liberté. Ici Londres, 1940-1944, La Documentation française, 1975-1976, 5 tomes.*
- Aurélie Luneau, *Radio Londres 1940-1944, les voix de la liberté, Perrin, 2005.*

Les messages personnels

Le plus intrigant et le plus fascinant pour ceux qui parviennent à se brancher sur Radio Londres, ce sont les fameux messages personnels. Ils semblent très mystérieux : «*L'étoile filante repassera*», «*Melpomène se parfume à l'héliotrope*», «*La lune est pleine d'éléphants verts*», «*le chien du jardinier pleure*», «*L'abbé est nerveux*», «*Le chapeau de Napoléon est-il toujours à Perros-Guirec?*». Depuis le 28 juin 1940, des évadés de France ont pris l'habitude de venir au micro pour rassurer leur famille et les informer de leur arrivée en Angleterre. Désormais, des phrases codées se mêlent à leurs dédicaces. C'est le colonel anglais Maurice Buckmaster (chef de la section française du Bureau des opérations spéciales) qui pense à utiliser les messages personnels du programme français de la BBC pour correspondre avec ses hommes et coordonner les opérations contre l'ennemi, sans éveiller les soupçons. Ces messages dits «personnels» servent donc à établir une communication entre les mouvements de résistance et les agents des services secrets britanniques parachutés en France.

La première phrase codée est lancée en septembre 1941 : «*Lisette va bien!*» A compter de cette date, des hommes et des femmes attachés aux services secrets britanniques et des membres du mouvement de la France libre imaginent ces formules qui intriguent autant qu'elles amusent les auditeurs. Par ce biais, Maurice Buckmaster fait diffuser chaque jour des messages qui servent à identifier des agents, à annoncer des actes de sabotage, des envois de matériel, des arrestations, des dangers à venir ou des opérations de grande envergure. Ainsi, à partir du 1^{er} juin 1944, soit cinq jours avant le débarquement en Normandie, ce procédé des messages permet d'avertir les organisations de la Résistance des opérations militaires et des actions à mener. Parmi ces messages diffusés figure le fameux «*Les sanglots longs des violons de l'automne*» qui marquera la mémoire collective.

Aurélie Luneau, dossier historique, dans Vincent Cuvelier et Anne Herbauts, *Ici Londres*, Rouergue, 2009.

PARTIE 2

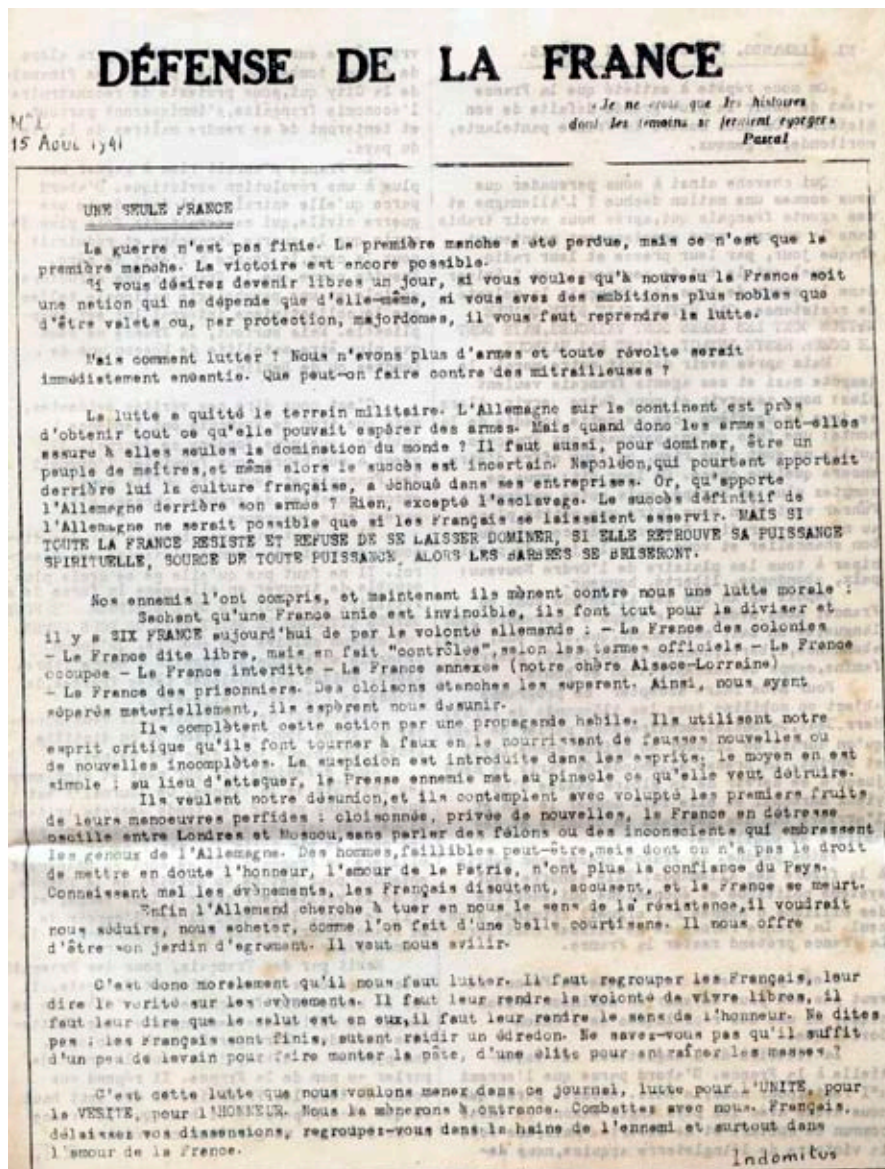
L'homme du 18 juin, chef de la Résistance française

Se faire reconnaître par les résistants de l'Intérieur

Depuis juin 1940, la démarche du général de Gaulle se développe de fait en parallèle avec l'attitude de ceux qui en France même expriment dans des formes évidemment différentes le même refus d'accepter comme définitive la situation et engagent leurs propres actions sans lien avec la France Libre. Le plus souvent, à l'image de l'appel du 18 juin, l'acte fondateur des organisations de résistance se présente sous la forme d'un tract ou d'un journal clandestins dont le titre et l'éditorial invitent les Français au rassemblement et à l'action. Mais la plupart ignore, reste sur la réserve ou se méfie du général de Gaulle et de son mouvement.

Seul le journal *Pantagruel* fondé en octobre 1940 à Paris par l'éditeur de musique Raymond Deiss approuve sans réserve l'entreprise du général de Gaulle : un « ralliement moral » qui n'est pour autant pas suivi d'un appel aux Français à rejoindre les FFL.

Toujours en zone occupée, *Valmy* fondé en janvier 1941 par Raymond Burgard (professeur au lycée Buffon), *Libération* (Nord) créé en décembre 1940 par Christian Pineau (dirigeant de la CGT) ou *Résistance* lancé le 15 décembre 1940 par Anatole Lewitsky et Boris Vildé (ethnologues au Musée de l'Homme) manifestent à leur manière un intérêt, une sympathie pour la France Libre : courtes citations du général de Gaulle ou brèves informations sur les actions des FFL dans l'Empire. Par exemple *Libération* (Nord) s'affiche comme l'organe des « Français libres » et dans son n° 5 du 29 décembre



Première page du journal clandestin *Défense de la France*, n° 1, 15 août 1941 (coll. Musée de la Résistance nationale).

se fait l'écho, sans indiquer ni la source ni l'auteur, d'un message du général de Gaulle (discours à Radio Londres des 23, 28 et 31 décembre 1940) demandant aux Français de rester chez eux le 1^{er} janvier de 15 heures à 16 heures : une démonstration pacifique destinée à signifier à l'occupant et à l'État français l'hostilité de la population.

À l'opposé, *L'Humanité* clandestine exprime jusqu'à l'été 1941 la défiance du Parti communiste envers l'homme du 18 juin et de son mouvement considérés tous deux comme des instruments aux mains des Anglais. La même attitude est adoptée jusqu'à l'automne 1942 par *Défense de la France* fondé le 15 août 1941 par Philippe et Hélène Viannay, Robert Salmon et Jacqueline Pardon (quatre étudiants en Sorbonne, dont à l'époque deux plutôt conservateurs et deux plutôt de la gauche révolutionnaire).

Les autres publications clandestines des organisations de résistance, en premier lieu les journaux des trois grands mouvements de zone non-occupée, *Franc-Tireur*, *Combat*

et *Libération* (Sud), manifestent une indifférence totale envers le général de Gaulle et la France libre jusqu'au printemps 1942. À cet égard l'éditorial anniversaire de *Libération* (Sud) n° 38 du 30 octobre 1943 est révélateur de cet état de fait. Alors que *Libération* (Sud) est devenu depuis l'été 1942 le journal de la Résistance le plus « gaulliste », le texte publié en encadré en première page ne mentionne ni le général de Gaulle, ni la France libre et les FFL comme étant des éléments constitutifs de la naissance et du développement du journal et du mouvement Libération.

Dans les faits la première publication de l'appel du 18 juin 1940 paraît dans *Combat* n° 43 du 15 avril 1943, et encore s'agit-il du texte de l'affiche placardée sur les murs de Londres en août 1940.

La bataille de Bir Hakeim (mai-juin 1942)

Au printemps 1942, 100 000 Allemands et Italiens reprennent l'offensive contre les Britanniques en Afrique du Nord. Ces derniers ont mis en place un dispositif défensif au travers du désert de Libye dont Bir Hakeim, le point le plus au sud, est confié à la 1^{ère} brigade française libre commandée par le général Koenig. Décidé à contourner les défenses britanniques par le sud, le général Rommel concentre l'attaque allemande sur Bir Hakeim. Du 27 mai au 10 juin, 3 700 FFL font face à 32 000 hommes de l'Afrika Korps appuyés par l'artillerie et l'aviation. Dans la nuit du 10 au 11 juin, après avoir refusé un ultimatum de Rommel, Koenig donne l'ordre d'évacuer la place. Abandonnant tout leur matériel mais emportant les blessés, 2 500 FFL parviennent à rejoindre les lignes britanniques.

Le bilan peut paraître désastreux pour les FFL. Pourtant, il n'en est rien. Les Britanniques sont reconnaissants au Français d'avoir tenu si longtemps et d'avoir permis à leurs unités de se replier dans l'ordre, assurant une future contre-offensive. Dès

le 10 juin, la presse britannique fait l'éloge des défenseurs de Bir Hakeim : pour le *Daily Mail* « les hommes de la France libre rendent le nom de Bir Hakeim immortel » ; pour le *Daily Herald* « Bir Hakeim rappelle au monde que la tradition et l'esprit de Verdun sont toujours vivants et que la France – la France combattante – prendra une part digne à la défaite de Hitler ». La BBC se fait l'écho de la résistance des Français libres et Maurice Schumann, porte-parole du général de Gaulle, commente à plusieurs reprises leur comportement héroïque. La RAF lance sur la France deux millions de tracts « Bir Hakeim, victoire française ». La presse légale tente de limiter l'impact de l'événement, mais tous les journaux clandestins relaient les informations venues de Londres, alors que s'opèrent le rapprochement entre la France libre et la Résistance intérieure. En janvier 1943, *Combat* est même en mesure de publier la photographie d'un légionnaire français brandissant le fanion à « Bir Hacheim ».

Pour la France libre, ce qui est présenté comme un succès militaire est un aussi

succès politique. En traitant les prisonniers Français comme des soldats réguliers et non plus comme des francs-tireurs, les Allemands reconnaissent les FFL comme l'armée d'un État à part entière. Les gouvernements britannique et américain avec lesquels la France libre a des relations difficiles sont obligés d'admettre que celle-ci peut contribuer à l'effort militaire allié.

Au terme de son long discours du 18 juin 1942 à l'Albert Hall à Londres, quelques jours après l'évacuation de Bir Hakeim, le général de Gaulle peut déclarer : « *Oui ! depuis deux années, la vague n'a pas cessé de battre en brèche la France qui combat. A l'intérieur du territoire, l'oppression, la propagande, la misère, se sont liguées pour la réduire. A l'extérieur, elle a dû surmonter, moralement et matériellement, d'innombrables difficultés. Mais, invinciblement, la France Combattante émerge de l'océan. Quand, à Bir-Hakeim, un rayon de sa gloire renaissante est venu caresser le front sanglant de ses soldats, le monde a reconnu la France.* »

La Déclaration aux mouvements

À l'été 1942, le rapport des forces évolue en faveur de ceux qui en France et dans le monde combattent l'Allemagne nazie et ses alliés.

Les FFL s'étoffent et se distinguent sur tous les champs de bataille (terre, air mer), notamment à Bir Hakeim. En métropole, la Résistance s'affirme et entraîne un nombre croissant de Français dans l'action sur tous les fronts : économique et social, politique, culturel, action directe et lutte armée.

L'écho des succès et des revers de la France Libre et de la Résistance traverse les deux rivages de la Manche, non sans difficultés et sans danger. Il permet aux deux pôles de la Résistance de se reconnaître et de découvrir qu'une même espérance les anime dans leurs combats.

Si chaque 18 juin des années de guerre et d'occupation en France est l'occasion pour le général de Gaulle, dans un discours très attendu, de proposer au regard des conditions du moment les moyens pour réaliser l'objectif initial de l'appel historique, certaines circonstances le conduisent sous formes de discours ou de messages à préciser sa pensée.

L'affirmation de la Résistance intérieure constitue pour le général de Gaulle une nouvelle donne essentielle. Elle le conduit en

avril 1942, dans l'esprit de l'appel du 18 juin, à réaffirmer et clarifier ses buts de guerre dans une déclaration aux mouvements de la Résistance, un texte fondamental pour comprendre comment l'homme du 18 juin devient le chef et le symbole de toute la Résistance et sur quelles bases se fondent la rencontre, l'union et l'unité de tous ceux qui combattent à l'extérieur et à l'intérieur.

Le général de Gaulle est conscient de la nécessité de montrer son attachement à la république et à la démocratie. Dans son discours du 15 novembre 1941, il s'est réclamé de la devise « Liberté, égalité, fraternité ». Les discussions avec Jean Moulin, arrivé depuis octobre à Londres, ont sans doute contribué à cette profession de foi républicaine. Mais le message peine à passer auprès des résistants de l'intérieur.

En avril 1942, Christian Pineau, syndicaliste de la CGT et fondateur du mouvement Libération-Nord, se rend à Londres. Il est le premier responsable de la Résistance intérieure à rencontrer le chef de la France libre. Pour ce voyage, il a consulté d'autres dirigeants de mouvements. Il vient pour obtenir du général de Gaulle, qui reste un inconnu pour la Résistance, des éclaircissements sur ses positions à l'égard de la démocratie et du syndicalisme. De longs et nombreux

échanges se déroulent, en présence notamment des deux personnalités syndicales les plus notables de la France libre : Henry Hauck et Adrien Tixier. Le 28 avril 1942, Christian Pineau, qui entre-temps a adhéré à la France libre et accepté de créer pour elle un réseau de renseignements (Phalanx), regagne la France porteur de la déclaration rédigée par le général de Gaulle.

Le terme de « déclaration » est peu utilisé dans la vie politique française alors. Il exprime la solennité d'actes fondamentaux, le précédent le plus illustre étant la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen adoptée par l'Assemblée nationale constituante le 26 août 1789 et placée en tête de la première constitution en 1791. La déclaration aux mouvements s'apparente tant sur le fond que dans la forme à ce texte historique.

Considérant l'empêchement de s'exprimer dans lequel se trouve le peuple français (« chaînes et baillons »), ses représentants temporaires (« une fois l'ennemi chassé... tous éliront ») exposent (« nous proclamons en son nom ») « ses désirs et ses espérances ». Ainsi, ce « nous » qui s'adresse aux lecteurs embrasse à la fois : le général de Gaulle (auteur de la déclaration) ; la France Libre (l'auteur en est le chef et il s'engage en son nom) ;

l'ensemble de la Résistance (le texte est le résultat de longues discussions avec l'émissaire mandaté de grands mouvements de résistance); et, dépassant tous les groupements, ce « nous » s'affirme comme la voix de la France (« nation », « peuple français ») dont le peuple est en symbiose avec la Résistance (« il s'unit », « il s'assemble »).

En conséquence, le texte qui aurait pu se limiter à exposer « un programme commun » de toutes les forces françaises en lutte contre l'occupant nazi et ses soutiens de l'État français, énonce en les reprenant et en les réactualisant les principes fondamentaux de 1789 avec la même visée universaliste.

En introduction, la Déclaration aux mouvements rappelle l'enjeu de la situation, l'objectif de ceux qui combattent « l'indépendance ou l'esclavage » : « libérer la Patrie par l'écrasement de l'envahisseur. Il n'y a d'issue et d'avenir que par la victoire ». Suit, en forme de postulat, la condamnation irrévocable au plan international, du « système totalitaire qui a soulevé, armé, poussé nos ennemis contre nous » et au plan intérieur de celle des anciens régimes : la Troisième République qui « a abdiqué dans la défaite » et l'État français qui par un coup d'état a instauré une tyrannie « sorti d'une criminelle capitulation exalte un pouvoir personnel ».

La suite du texte pointe, tour à tour, la monstruosité du système totalitaire nazi (« organisation mécanique des masses humaines [...] au mépris de toute religion, de toute morale, de toute charité ») ainsi que les tares de la Troisième République et de l'État français

(« licence » et « système de coalition des intérêts particuliers [...] contre l'intérêt national », « pouvoir personnel »).

En conséquence, une fois la libération acquise c'est à « une révolution » que s'emploiera le peuple français. Il en expose les principes et les moyens dans l'intérêt de l'individu, du citoyen et de la nation.

Cette révolution à faire se fonde sur :

- une restauration de la démocratie (peuple souverain) : « souveraineté complète de la nation sur elle-même. [...] le peuple français soit seul et unique maître chez lui ».
- une restauration de la République : « toutes leurs libertés intérieures devront leur être rendues [aux Français] ».
- une rénovation de la démocratie : « une fois l'ennemi chassé de chez nous, tous les hommes et toutes les femmes de chez nous éliront l'Assemblée nationale qui décidera souverainement des destinées du pays... ». La déclaration s'engage à accorder la citoyenneté aux femmes de France et le droit de vote qui en découle.
- une rénovation de la République : « Il faut que le droit des gens à disposer d'eux-mêmes, la justice et la liberté gagnent cette guerre, en fait comme en droit [...] Nous voulons [...] que l'idéal séculaire français de liberté, d'égalité, de fraternité soit désormais mis en pratique chez nous ».

Ainsi la République nouvelle sera sociale : « que chacun ait, au départ de son activité sociale, des chances égales à celles de tous les autres, que chacun soit respecté par tous et aidé s'il en a besoin » ; « il faudra que soient réalisées, contre la tyrannie du perpétuel abus, les garanties pratiques qui assureront à chacun la liberté et la

dignité dans son travail et dans son existence. La sécurité nationale et la sécurité sociale sont, pour nous, des buts impératifs et conjugués ». Cette rénovation sociale sera réalisée « par une technique dirigée de l'économie créant un puissant renouveau des ressources de la nation et de l'empire ».

Dans une filiation assumée avec l'héritage de la Révolution française, les principes de sécurité, de justice, de liberté, d'égalité et de fraternité que le peuple français revendique pour lui-même sont universalistes : « cette guerre, qui affecte au même titre le destin de tous les peuples et qui unit les démocraties dans un seul et même effort, ait pour conséquence une organisation du monde établissant, d'une manière durable, la solidarité et l'aide mutuelle des nations dans tous les domaines. [...] La France et le monde luttent et souffrent pour la liberté, la justice, le droit des gens à disposer d'eux-mêmes. Il faut que le droit des gens à disposer d'eux-mêmes, la justice et la liberté gagnent cette guerre, en fait comme en droit, au profit de chaque homme, comme au profit de chaque État. Une telle victoire française et humaine est la seule qui puisse compenser les épreuves sans exemple que traverse notre patrie ».

La Déclaration aux mouvements est publiée dans la presse clandestine, intégralement ou partiellement, avec ou sans commentaires : en zone non occupée (*Combat*, n° 2, mai 1942 ; *Le Franc-Tireur*, n° 8, juin 1942 ; *Libération*, n° 13, 3 juin 1942) ; en zone, occupée (*La Voix du Nord*, n° 36, 14 juillet 1942 ; *Le Populaire*, 15 juin 1942). Le texte, immédiatement communiqué aux gouvernements alliés, est rendu public à Londres le 24 juin 1942. Le soir même, Maurice Schumann, porte-parole de la France Libre, en définit la portée dans l'émission « Honneur et Patrie » : « Voici qu'entre la France combattante du dedans et la France combattante du dehors un grand pacte vient d'être conclu : un pacte d'avenir ».



Papillon des Mouvements unis de la Résistance, 1943 (coll. Musée de la Résistance nationale). Les MUR réunissent depuis janvier 1943 les mouvements Combat, Libération et Franc-Tireur, qui conservent chacun leur journal clandestin. Les journaux figurant sur le papillon manifestent le ralliement de ces mouvements au général de Gaulle à l'été 1942.

La Déclaration aux mouvements, 28 avril 1942

Les derniers voiles, sous lesquels l'ennemi et la trahison opéraient contre la France, sont désormais déchirés. L'enjeu de cette guerre est clair pour tous les Français: c'est l'indépendance ou l'esclavage. Chacun a le devoir sacré de faire tout pour contribuer à libérer la patrie par l'écrasement de l'envahisseur. Il n'y a d'issue et d'avenir que par la victoire.

Mais cette épreuve gigantesque a révélé à la nation que le danger qui menace son existence n'est pas venu seulement de dehors et qu'une victoire qui n'entraînerait pas un courageux et profond renouvellement intérieur ne serait pas la victoire.

Un régime, moral, social, politique, économique, a abdiqué dans la défaite, après s'être lui-même paralysé dans la licence. Un autre, sorti d'une criminelle capitulation, s'exalte en pouvoir personnel. Le peuple français les condamne tous les deux. Tandis qu'il s'unit pour la victoire, il s'assemble pour une révolution.

Malgré les chaînes et le bâillon qui tiennent la nation en servitude, mille témoignages, venus du plus profond d'elle-même, font apercevoir son désir et entendre son espérance. Nous les proclamons en son nom. Nous affirmons les buts de guerre du peuple français.

Nous voulons que tout ce qui appartient à la nation française revienne en sa possession. Le terme de la guerre est, pour nous, à la fois la restauration de la complète intégrité du territoire, de l'Empire, du patrimoine français et celle de la souveraineté complète de la nation sur elle-même. Toute usurpation, qu'elle vienne du dedans ou qu'elle vienne du dehors, doit être détruite et balayée. De même que nous prétendons rendre la France seule et unique maîtresse chez elle, ainsi ferons-nous en sorte que le peuple français soit seul et unique maître chez lui. En même temps que les Français seront libérés de l'oppression ennemie, toutes leurs libertés intérieures devront leur être rendues. Une fois l'ennemi chassé du territoire, tous les hommes et toutes les femmes de chez nous éliront l'Assemblée nationale qui décidera souverainement des destinées du pays.

Nous voulons que tout ce qui a porté et tout ce qui porte atteinte aux droits, aux intérêts, à l'honneur de la nation française soit châtié et aboli. Cela signifie, d'abord, que les chefs ennemis qui abusent des droits de la guerre au détriment des personnes et des propriétés françaises, aussi bien que les traîtres qui coopèrent avec eux, devront être punis. Cela signifie, ensuite, que le système totalitaire qui a soulevé, armé, poussé nos ennemis contre nous,



Première page du journal clandestin *Libération*, n° 13, 3 juin 1942 (coll. Musée de la Résistance nationale).

aussi bien que le système de coalition des intérêts particuliers qui a, chez nous, joué contre l'intérêt national, devront être simultanément et à tout jamais renversés.

Nous voulons que les Français puissent vivre dans la sécurité. À l'extérieur, il faudra que soient obtenues, contre l'envahisseur séculaire, les garanties matérielles qui le rendront incapable d'agression et d'oppression. À l'intérieur, il faudra que soient réalisées, contre la tyrannie du perpétuel abus, les garanties pratiques qui assureront à chacun la liberté et la dignité dans son travail et dans son existence. La sécurité nationale et la sécurité sociale sont, pour nous, des buts impératifs et conjugués.

Nous voulons que l'organisation mécanique des masses humaines, que l'ennemi a réalisée au mépris de toute religion, de toute morale, de toute charité, sous prétexte d'être assez fort pour pouvoir opprimer les autres, soit définitivement abolie. Et nous voulons en même temps que, dans un puissant nouveau des ressources de la nation et de l'Empire par une technique dirigée, l'idéal séculaire français de liberté, d'égalité, de fraternité soit désormais mis en pratique chez nous, de telle sorte que chacun soit libre de sa pensée, de ses croyances, de ses actions, que chacun ait, au départ de son activité sociale, des chances

égales à celles de tous les autres, que chacun soit respecté par tous et aidé s'il en a besoin. Nous voulons que cette guerre, qui affecte au même titre le destin de tous les peuples et qui unit les démocraties dans un seul et même effort, ait pour conséquence une organisation du monde établissant, d'une manière durable, la solidarité et l'aide mutuelle des nations dans tous les domaines. Et nous entendons que la France occupe, dans ce système international, la place éminente qui lui est assignée par sa valeur et par son génie.

La France et le monde luttent et souffrent pour la liberté, la justice, le droit des gens à disposer d'eux-mêmes. Il faut que le droit des gens à disposer d'eux-mêmes, la justice et la liberté gagnent cette guerre, en fait comme en droit, au profit de chaque homme, comme au profit de chaque État.

Une telle victoire française et humaine est la seule qui puisse compenser les épreuves sans exemple que traverse notre patrie, la seule qui puisse lui ouvrir de nouveau la route de la grandeur. Une telle victoire vaut tous les efforts et tous les sacrifices. Nous vaincrons!

Le général de Gaulle, chef de la France combattante

Le 14 juillet 1942, la France libre devient la France combattante. Ce changement de nom traduit la volonté d'union de tous les Français, où qu'ils soient, où qu'ils se battent pour la libération de la France. Ce même 14 juillet 1942, date symbolique pour les Français et pour les étrangers, des manifestations sont organisées dans toute la France. Elles valident dans l'action cette unité en marche et démontrent la force acquise par la Résistance face à l'occupant et à l'État français.

Après le débarquement en Afrique du Nord, l'allié américain tente de marginaliser complètement le général de Gaulle et le Comité national français qu'il préside en imposant le général Giraud. Dans le même temps, il compose avec les hommes, les institutions et la législation de l'État français maintenus en place. Cette attitude remet en cause les objectifs d'ensemble de la France combattante : la libération nationale dont les Français seraient les premiers acteurs, le restauration de l'indépendance et de la souveraineté de la France, le rétablissement de la légalité républicaine, accompagné d'une rénovation profonde de la société, de la démocratie et des institutions.

Face à cette menace, l'union autour des positions du général de Gaulle se renforce. À l'instar des mouvements, le Parti communiste, le Parti socialiste ou la CGT, autres grandes organisations de la Résistance, apportent leur soutien au général de Gaulle et leur adhésion au Comité national français. Parallèlement, l'unité de la Résistance intérieure se réalise : l'action déterminante de Jean Moulin, délégué du général de Gaulle, conduit à la création du Conseil national de la Résistance le 27 mai 1943.

Le 3 juin 1943, le Comité national français se transforme en Comité français de la Libération nationale. Issu d'une négociation entre le général de Gaulle et le général Giraud, le CFLN est finalement présidé par le seul général de Gaulle qui bénéficie du soutien de la Résistance intérieure et profite des errements de son rival, relégué au rôle de commandant en chef sans pouvoir politique. Le 3 novembre 1943, le général de Gaulle inaugure l'Assemblée consultative provisoire qui rassemble des parlementaires résistants, des membres des conseils généraux algériens et des représentants de la Résistance intérieure. Le 9 novembre, le CFLN est profondément remanié et intègre

des représentants de la Résistance intérieure et des partis politiques (radicaux, socialistes et modérés, puis communistes en avril 1944). A Alger, où siègent le CFLN et l'Assemblée consultative provisoire, une intense vie démocratique renaît. La presse libre se fait l'écho des débats qui préparent les conditions de la Libération et les réformes de l'après-Libération.

Fort de la légitimité acquise par l'appel du 18 juin 1940 et la déclaration aux mouvements du 28 avril 1942, le général de Gaulle est parvenu à s'imposer face au général Giraud. Il a pris la direction d'un gouvernement soutenu par les représentants du peuple français en lutte, et peut plus facilement discuter avec les gouvernements alliés de la participation française à la guerre et des conditions de la libération de la France métropolitaine.



Tract annonçant la création du Comité français de la Libération nationale, juin 1943 (coll. Musée de la Résistance nationale).



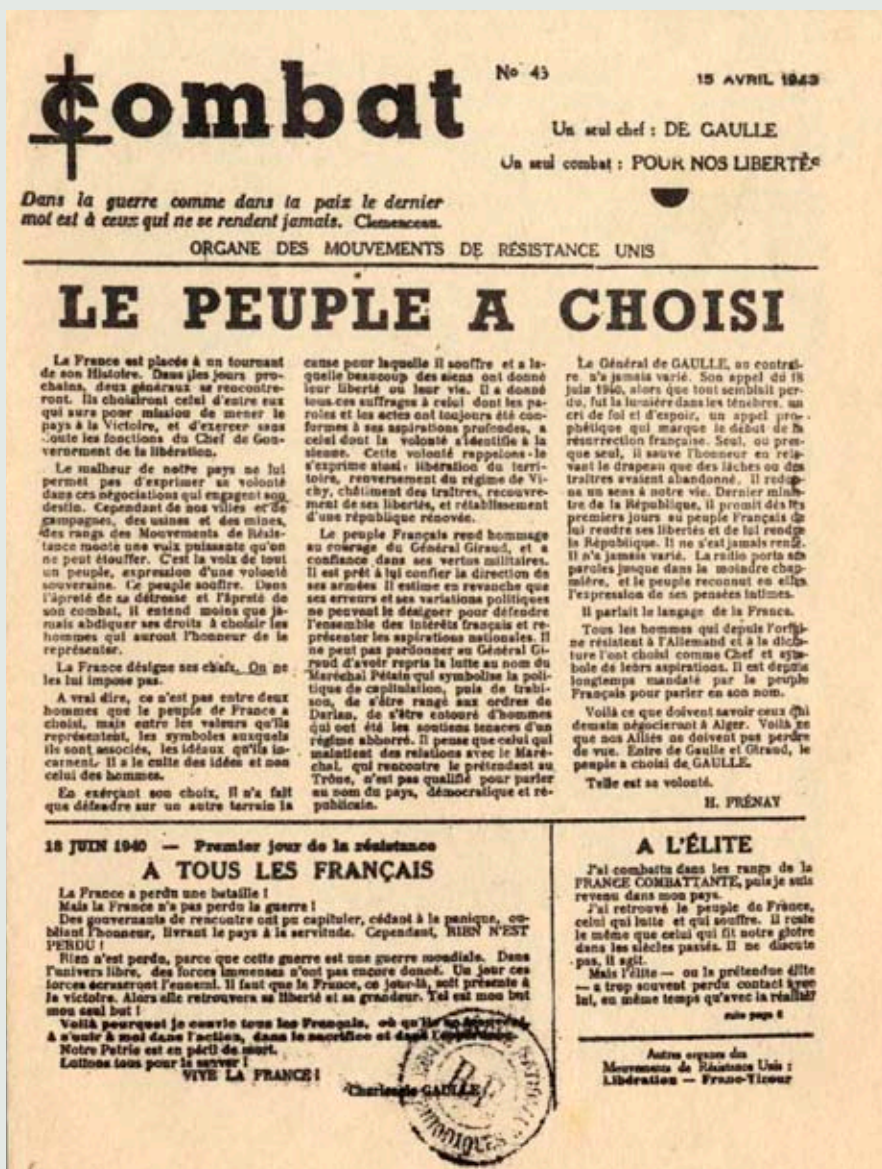
Première page du journal clandestin *Défense de la France*, n° 41, 11 novembre 1943 (coll. Musée de la Résistance nationale).

Les références au 18 juin 1940 dans la presse clandestine en 1942-1943

Le témoignage le plus remarquable de la rencontre opérée entre le général de Gaulle et la Résistance intérieure est le statut symbolique que les résistants confèrent désormais à l'appel du 18 juin reconnu par tous comme le ou un des actes fondateurs de la Résistance, comme la ou une des références de leur entrée en résistance :

- « **DE GAULLE. Premier résistant de France.** [...] ». *Combat*, n° 33, août 1942.
- « Le 18 juin 1940, au nom de la France livrée, le Général de GAULLE donnait l'ordre de continuer la résistance, au nom de la France trahie, il déclarait l'armistice nul et non avenue ». *Libération*, n° 20, 1^{er} décembre 1942.
- « 18 JUIN 1940 – Premier jour de la résistance. À tous les Français [suit le texte de l'affiche placardée sur les murs de Londres en août 1940] ». *Combat*, n° 43, 15 avril 1943.
- « **De Gaulle et nous.** Le PS [Parti socialiste] est unanime à exprimer au général de Gaulle, grand chef militaire, sa profonde reconnaissance pour avoir le 18 juin 1940, déclaré que la France demeurerait dans la guerre et pour avoir fait appel à tous les Français qui refusaient la capitulation des traîtres de Bordeaux et voulaient continuer le combat ». *Le Populaire*, n° 22, 1^{er} juillet 1943.

- « **Anniversaires** par Jacques Duclos. [...] **La résistance française.** Heureusement pour l'honneur de la France, dès le 18 juin 1940, le général De Gaulle lançait un appel à la continuation du combat et au même moment, le Parti Communiste, qui a donné tant de glorieux martyrs à la cause de la libération nationale engageait sur le sol de la Patrie un dur et glorieux combat contre l'ennemi en appelant les Français à constituer le « Front de la Liberté, de l'Indépendance et de la Renaissance de la France ». ». *L'Humanité*, n° 239, 1^{er} juillet 1943.



Première page du journal clandestin *Combat*, n° 41, 15 avril 1943 (coll. Bibliothèque nationale de France).

Le point sur : De Gaulle, une voix, un visage, un symbole

Le général de Gaulle vu par ses adversaires

Dans les jours qui suivent l'appel du 18 juin, le général de Gaulle est visé par des mesures disciplinaires et judiciaires, dont la presse légale fait largement état. Les sanctions vont jusqu'à la condamnation à mort par contumace de « l'ex-général de Gaulle ».

Le général de Gaulle et le projet qu'il porte sont rapidement l'objet d'articles et de caricatures chargés d'invectives et de haine.

C'est d'abord le général de Gaulle agent des Anglais qui est dénoncé. Présenté comme une marionnette ou une baudruche manipulée par les Britanniques, le général de Gaulle apparaît sans visage et sans silhouette. En effet, les services de propagande ou ceux qui agissent selon leurs directives n'ont qu'une idée vague de son apparence. On peut noter le paradoxe qui existe entre la volonté de dénier à de Gaulle son grade de général (qui lui a été officiellement retiré) et le fait que ce dernier est figuré avec les seuls attributs qui permettent de l'identifier, à savoir un képi et un uniforme de général. Afin de discréditer de Gaulle, les caricaturistes insistent sur son ascendance noble, inscrite dans son nom à particule. De Gaulle est représenté comme un officier à l'air hautain, muni de bottes et d'une cravache, portant un monocle. Cette caricature d'officier de cavalerie, assimilée par la population à la survivance de l'ancienne aristocratie militaire, vise à laisser planer un doute sur les convictions politiques du général de Gaulle, que beaucoup pensent très proche des milieux réactionnaires qui ont réclamé la chute de la république. Il s'agit pour les services de propagande de l'État français d'opposer le général de Gaulle au maréchal Pétain, issu du peuple et considéré avant guerre comme un général républicain, et de faire oublier que le régime de Vichy a remplacé la Troisième République. Il s'agit pour les collaborationnistes parisiens de suggérer que l'occupant nazi est sans doute plus proche du peuple que l'ancien allié britannique, en insistant sur une supposée complicité naturelle entre un noble et une monarchie, tout en occultant la dimension démocratique du Royaume-Uni et la dimension totalitaire de l'Allemagne nazie.

Dans tous les cas, de Gaulle est présenté

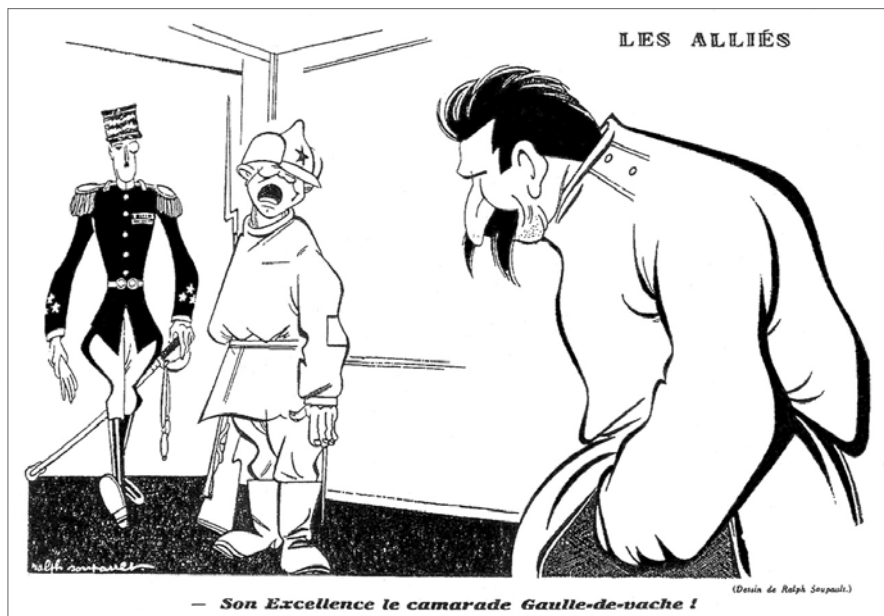


Affiche « Avec ce « de Gaulle » là, vous ne prendrez rien, M.M.'s », automne 1940 (coll. Musée de la Résistance nationale).

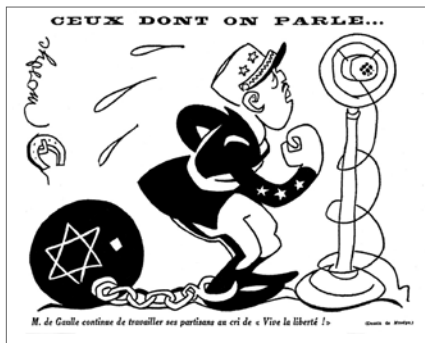
comme un traître à sa patrie et le bombardement de Mers el-Kébir, l'opération de Dakar ou la conquête du Levant sont exploités par ses adversaires. Même si ces attaques ont le résultat escompté pour ceux qui en ont l'initiative, elles ont aussi un résultat inverse. En effet, en s'en prenant à de Gaulle, la propagande contribue à propager son nom et à le rendre familier aux Français. L'antigaullisme popularise le terme de gaulliste, forgé par les adversaires du général, et le nom de De Gaulle lui-même. Ainsi, l'affiche réalisée après l'échec de l'opération de Dakar en septembre 1940 parle de « ce de Gaulle-là » en établissant le lien avec la canne à pêche - une gaule - tenue par Churchill. C'est

ce même symbole - amélioré puisqu'il s'agit de deux gaules - qui est brandi par certains des manifestants le 11 novembre 1940 à Paris.

De Gaulle est également présenté comme un agent de l'étranger, ce qui ne vise pas seulement le fait de s'être mis au service de l'ancien allié britannique. De Gaulle est très vite montré comme la voix française de « l'anti-France ». Au travers de Churchill, c'est le capitalisme incarné par la City de Londres qui est représenté, mais derrière lui apparaît le « juif cosmopolite et manipulateur », selon les stéréotypes de la propagande nazie repris par la propagande française. Le général de Gaulle devient, selon les termes d'une affiche, « le général micro, fourrier des juifs ». Sont associés ici le fait que de Gaulle demeure longtemps une simple voix diffusée par la radio et la supposée mainmise des juifs sur les médias, thème développé par l'extrême-droite française avant guerre. À la haine des juifs s'ajoute rapidement la haine des communistes, avant et surtout après le déclenchement de la guerre contre l'Union soviétique, dans la logique de la dénonciation d'un complot judéo-bolchevique. De Gaulle passe ainsi d'officier noble et réactionnaire au statut d'agent du judaïsme mondial (alors que l'armée française est réputée plutôt antisémite depuis l'affaire Dreyfus) puis à celui d'agent du communisme international (alors que l'antibolchevisme est largement partagé au sein de l'armée française). Ces contradictions ne posent aucun problème aux adversaires du général de Gaulle. Le fait que l'homme et ses idées soient dans un premier temps peu connus leur permettent toutes les extrapolations, y



Dessin paru dans le journal collaborationniste *Je suis partout*, 4 octobre 1941 (DR).



Dessin paru dans le journal collaborationniste *Le Pilori*, 16 décembre 1943 (DR).

compris les plus délirantes. En revanche, pour de Gaulle et les services de propagande britanniques et français libres, la priorité est d'expliquer le projet gaulliste et de répondre aux attaques incessantes. C'est par le radio et la diffusion sur la France de tracts et de brochures que sont expliquées les positions et les évolutions du mouvement gaulliste. C'est par les échanges de plus en plus intenses avec la Résistance intérieure que la confiance s'installe et que les résistants eux-mêmes rompent avec le sentiment de défiance ou de méfiance à l'égard de l'homme du 18 juin entretenu par leurs adversaires.

Quand à la fin de 1943 et au début de 1944 la propagande allemande et française s'en prend violemment à de Gaulle comme chef de bande et chef d'assassins, alors que se déchaîne la répression contre la Résistance intérieure, quand elle dénonce la collusion entre les gaullistes et les communistes, entre les Français de Londres ou d'Alger et les Alliés qui bombardent les villes de France, son impact est limité. Alors qu'elle veut montrer de Gaulle à la tête d'une coalition de criminels de guerre et de droit commun, elle révèle surtout à l'opinion française la présence de la France combattante aux côtés des Alliés ainsi que l'unité de la Résistance intérieure et ses sacrifices dans la lutte pour la Libération.

En dénonçant la collusion supposée du général de Gaulle depuis le 18 juin 1940, ses adversaires se font ses propagandistes et confirment involontairement la justesse de son projet.

Le général de Gaulle vu par la Résistance intérieure

Jusqu'au printemps 1942, la Résistance intérieure ignore le plus souvent le général de Gaulle. Son nom apparaît rarement dans la presse clandestine. Cependant, les résistants et la population s'approprient la croix de Lorraine, emblème des Français libres, popularisée par les documents de propagande britanniques largués sur la France par les avions de la RAF. On la dessine à

la peinture ou la craie sur les murs, on la reproduit abondamment sur les imprimés de contrebande. L'occupant allemand et l'État français contribuent à sa diffusion en en faisant le signe de reconnaissance des "gaullistes", nom générique sous lequel ils désignent les résistants non communistes. La croix de Lorraine s'impose donc comme un symbole de la Résistance française.

Longtemps, pour les Français, le général de Gaulle demeure un nom et une voix. Il devient progressivement un visage pour ceux qui peuvent avoir entre leurs mains son portrait.

L'apparition dans la presse clandestine de photographies du général de Gaulle correspond à la période durant laquelle la France libre et la Résistance intérieure se rapprochent. La reconnaissance du chef de la France libre comme chef de la France combattante ou de la Résistance française s'accompagne d'une large diffusion de son image. Ainsi, *Libération* (Sud), dès mai 1942, associe la mention « *Voici notre Chef* » avec une photographie et une citation (« *Notre seul but est de rendre la parole au Peuple français* ») du général de Gaulle. Il s'agit d'une reproduction de mauvaise qualité du portrait paru dans la presse au début juin 1940, lors de l'entrée du général de Gaulle dans le gouvernement de Paul Reynaud. Ce portrait est aussi reproduit sous forme de tract et distribué sous le manteau.

Les services de propagande britanniques et de la France libre multiplient les documents sur lesquels son image figure. Ces portraits officiels réalisés à Londres, ces photographies prises à l'occasion des temps forts de la France combattante ou ces messages aux organisations de la Résistance, écrits de la main même du général et portant sa signature, sont publiés dans la presse clandestine.

Dès le second semestre de l'année 1942, tous les imprimés clandestins (journaux, tracts, papillons) des deux zones, de toutes sensibilités, foisonnent de références au général de Gaulle, de formules empruntées à ses discours et messages : la plus fameuse et la plus reproduite étant « *La libération nationale ne peut être séparée de l'insurrection nationale* » (extrait du discours prononcé à Radio Londres le 18 avril 1942). Mais ce peut être aussi cette maxime de Chamfort citée volontiers par le général de Gaulle « *Les raisonnables ont duré, les passionnés ont vécu* » (*Défense de la France*, n° 36, 14 juillet 1943).

La presse clandestine, tout en conservant son originalité, devient gaulliste, mais la place éminente acquise par le général de Gaulle est celle d'un symbole et non celle d'une idole, ce qu'exprime clairement Pierre Hervé, un des dirigeants du mouvement *Libération-Sud* dans un rapport



Première page du journal clandestin *Libération*, n° 12, 18 mai 1942 (coll. Musée de la Résistance nationale).

interne à l'organisation rédigé en 1943 : « *Nous nous sommes mis derrière de Gaulle par volonté délibérée, pour des raisons précises, et par enthousiasme patriotique. Cela n'implique pas une croyance mystique en la personnalité d'un chef, qui est pour nous plus l'incarnation de notre patriotisme qu'une individualité précise. [...] Autant je comprends l'enthousiasme populaire pour la haute figure du général de Gaulle, autant je refuse de m'associer aux intrigues de certaines personnalités rompues aux jeux de la politique qui de faire de de Gaulle et du Gaullisme la propriété exclusive de telle tendance ou de telle coalition limitée* ».

À cet égard, l'éditorial anniversaire de *Libération* (Sud) n° 38 du 30 octobre 1943 est révélateur de cet état de fait. Alors que *Libération* (Sud) est devenu depuis l'été 1942 le journal de la Résistance le plus gaulliste, le texte publié en encadré en première page ne mentionne ni le général de Gaulle, ni la France libre et les Forces françaises libres comme étant des éléments constitutifs de la naissance et du développement du journal et du mouvement *Libération*.

Le ralliement à l'homme du 18 juin n'est pas aveugle, mais le soutien est clairement montré. Jusqu'à la *Libération*, quand son appareil technique mis à mal par la répression policière le lui permet, la presse clandestine publie des images du général de Gaulle, en parallèle avec les diffusions réalisées par la RAF. La figure du chef de la France combattante devient familière aux Français qui sont en mesure de lire les journaux ou les tracts clandestins illustrés mais, pour beaucoup, le général de Gaulle demeure jusqu'aux derniers jours de l'occupation un symbole sans véritable visage.

PARTIE 3

La libération et la victoire, concrétisations de l'appel du 18 juin

La construction d'une armée française de la Libération

Les effectifs militaires de la France libre sont modestes dans les semaines qui suivent l'appel du 18 juin 1940. À la fin du mois d'août, quand la Légion française prend le nom de Forces françaises libres, après la première vague d'engagement, on compte 4 500 hommes et peu d'officiers (dont les capitaines Kœnig et de Hautecloque, le colonel de Larminat, le général Legentilhomme et, le plus gradé, le général Catroux). Une deuxième vague de ralliement a lieu après la campagne de Syrie en juin-juillet 1941. 4 000 hommes de l'armée française du Levant rejoignent la France libre sur les 35 000 qui auraient pu le faire. Une troisième vague suit le débarquement anglo-américain au Maroc et en Algérie et l'invasion de la zone sud par les Allemands en novembre 1942. Jusqu'au printemps 1943, des milliers de jeunes hommes originaires de l'Empire, en particulier d'Afrique du Nord, s'engagent dans les FFL, comme des milliers d'autres qui sont parvenus à s'évader de France par l'Espagne et à rallier, non sans difficulté, l'Afrique du Nord. Bien que d'origines très variées, tous ces hommes sont unis par le refus de la défaite et de l'occupation, un fort sentiment patriotique, une dénonciation unanime du régime de Pétain et un attachement non moins unanime à l'homme du 18 juin.

Le 31 juillet 1943, les engagements dans les Forces françaises libres cessent. En effet, ces dernières fusionnent avec l'Armée d'Afrique pour constituer l'Armée française de la Libération. Les FFL comptent alors plus de 60 000 hommes et l'Armée d'Afrique plus de 70 000. L'amalgame entre les deux ensembles n'est pas facile. Pour les anciens des FFL, les officiers et les soldats de l'ancienne Armée d'Afrique ont été trop passifs face à l'ennemi, qu'ils ont laissé s'installer en Tunisie. Ils sont restés fidèles au maréchal Pétain et à des chefs qui ont fait tirer sur les Français libres, comme en Syrie et au Liban, ou sur les soldats alliés, comme lors du débarquement de novembre 1942. Ils ont ensuite choisi l'amiral Darlan puis le général Giraud contre le général de Gaulle. La contribution de l'Armée d'Afrique à la victoire alliée en Tunisie en mai 1943 montre que des changements sont en cours, mais la fusion entre Forces françaises libres et Armée d'Afrique à partir d'août 1943 ne se fait pas sans heurts. Les chefs militaires issus de la France libre doivent insuffler à toute l'Armée française de la Libération, et en particulier aux officiers de l'ancienne Armée d'Afrique, l'esprit et les valeurs des FFL qui combattent depuis juin 1940. La mise à l'écart du général Giraud et de quelques chefs maréchalistes permet de parvenir progressivement à un véritable amalgame.

L'Armée française de la Libération représente une force non négligeable mais, pour peser dans la guerre, elle doit moderniser

ses équipements et augmenter ses effectifs. Le premier problème est résolu grâce à la contribution des États-Unis qui dotent l'armée française du matériel nécessaire et des formateurs pour apprendre à l'utiliser. L'armée française se met à ressembler à l'armée américaine. Le second problème est résolu par le recrutement de dizaines de milliers « d'indigènes » pour constituer de nouvelles unités. En Afrique du Nord, pour susciter ou justifier les engagements, plus ou moins contraints, des affiches et des tracts sont diffusés, portant le portrait du général de Gaulle et un texte reprenant dans le fond et la forme l'affiche apposée sur les murs de Londres en août 1940, avec quelques modifications : le texte est en arabe, il s'adresse aux musulmans français (et non aux Français musulmans) et reste peu précis sur le sens à donner à la notion de liberté pour les populations colonisées. Les soldats « indigènes », qui conservent souvent les uniformes des troupes coloniales françaises de 1940, constituent plus de la moitié des effectifs engagés par la France combattante en Italie (100 000 hommes, commandés par le général Juin) et lors du débarquement de Provence (250 000 hommes, commandés par le général de Lattre de Tassigny).

→ POUR EN SAVOIR PLUS :

- Benjamin Stora, *L'Armée d'Afrique, les oubliés de la libération*, TDC, n° 692, 1995.
- Délégation à la mémoire et à l'information historique, *L'Empire dans la guerre 1939-1945*, Ministère de la Défense, 1998.



Tract « À tous les musulmans français », 1943, recto et verso (coll. Musée de l'Ordre de la Libération). Ce tract porte au recto le portrait officiel en couleurs du général de Gaulle et au verso un appel « À tous les musulmans français ».



La préparation de la Libération

À l'instar de la formation de l'Armée française de la Libération par la fusion en août 1943 des FFL et de l'Armée d'Afrique, le CFLN, en accord avec le CNR, créé en janvier 1944 les Forces françaises de l'Intérieur (FFI) qui unifient toutes les formations militaires de la Résistance en France : Francs-tireurs et partisans (FTP), Armée secrète (AS), Corps francs de la Libération (CFL) et Organisation de résistance de l'Armée (ORA). L'organisation est en place en février 1944 avec la création d'un état-major national (général Dejeussieu [Poncarral] puis Malleret [Joinville]) et des états-majors régionaux. Le commandement en chef est assuré par le général Kœnig, à Londres. Il assure la liaison des forces avec l'état-major inter-allié. Sur le terrain, en métropole, c'est avant tout le comité d'action militaire du CNR (COMAC), en relation avec les délégués militaires régionaux et les états-majors FFI régionaux, qui assure cette fonction au plus près des réalités de chaque région. En mars 1944, le CNR, dans la première partie de son programme, définit et organise cette situation d'insurrection et de libération de la métropole.

Pour garantir le retour à l'indépendance et à la souveraineté de la France est aussi préparée l'installation immédiate du gouvernement, des nouvelles autorités françaises issues de la Résistance et des institutions républicaines. Le 3 juin 1944, le Comité français de la Libération nationale se transforme en Gouvernement provisoire de la République française (GPRF). Il est présidé par le général de Gaulle.

Cette nouvelle organisation suscite peu d'enthousiasme de la part des gouvernements alliés, alors que se prépare le débarquement en France. C'est pourquoi les services de presse et d'information du GPRF s'efforcent de la faire connaître directement aux opinions publiques, dans l'espoir de contourner les réticences de leur gouvernement. Ainsi, aux États-Unis, dans les premiers jours de juin 1944, une affiche en anglais présentant le nouvel organigramme de la France combattante est diffusée par l'antenne des services de presse et d'information à New York.

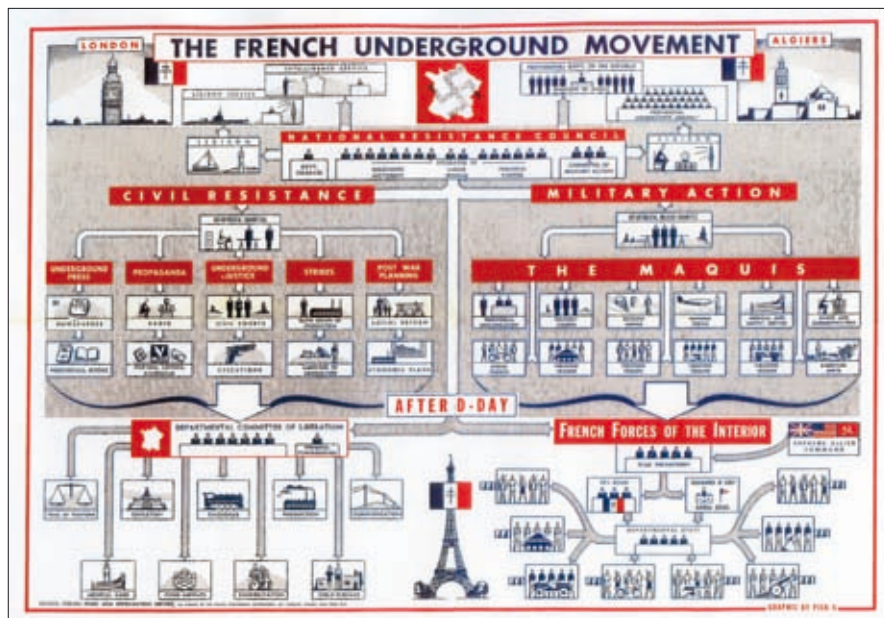
Cette affiche propose une vision simplifiée et idéale de l'organisation de la France combattante, qui ne correspond pas forcément à la complexité et à la réalité des combats en cours. Cependant, elle pointe parfaitement les progrès des derniers mois et les enjeux du moment :

- La construction de l'union et de l'unité de la nation a été réalisée par la Résistance : à la fois un bloc (figuré fortement par le titre « la Résistance française » et symbolisé par les drapeaux à croix de Lorraine flottant sur les trois pôles - Londres, Alger, Paris - signifiant aux Américains l'unité de toutes les forces réalisée autour du général de Gaulle) et, un ensemble structuré au plan national dont tous les éléments (politiques et militaires) sont coordonnés dans l'action pour la Libération et la reconstruction du pays.

- La République, retrouvée et réinventée dans les catacombes (selon l'expression de Daniel Cordier), est rétablie. L'affiche est aux couleurs de la République (bleu, blanc, rouge). L'organigramme détaille de manière précise toutes les instances d'un pouvoir politique national structuré, républicain et représentatif, siégeant temporairement à Alger et à Londres (un président, un gouvernement, une assemblée [nationale] consul-



Au service de la France 1940-1944, 1944, pages 62 et 63 (coll. Musée de la Résistance nationale). Le sommaire de la brochure fait du 18 juin 1940 l'événement fondateur de la France combattante. C'est d'abord « pour combattre avec de Gaulle » que se constitue la France libre, dont l'épopée représente la plus grande partie des pages, puis la France combattante, après la prise en compte de la Résistance intérieure parmi les « forces de la Libération ».



Organigramme de la France combattante, 1944 (coll. Musée de la Résistance nationale). Document réalisé par les services français de presse et d'information à destination de la population américaine afin de lui expliquer l'organisation de la France combattante.

tative provisoire) et, ses représentations en métropole (en premier lieu, CNR et comités départementaux de la Libération) dotées d'une armée nationale à l'Intérieur (FFI) et d'administrations dans tous les domaines.

- L'État a recouvré sa souveraineté et son indépendance, ce que symbolise la tour Eiffel (image mondialement connue associant Paris et la capitale de la France), ainsi que le cartel avec les drapeaux des puissances alliées mis en relation avec un ministère de la Guerre français (une relation d'allié à allié et non pas de subordination).

Cette affiche est un message clair adressé par le GPRF à l'allié américain, par l'intermédiaire de son opinion publique, le préve-

nant contre toute tentative de sa part d'imposer en France, après le débarquement, une administration militaire d'occupation (AMGOT) et/ou de composer comme il tenta de le faire en Afrique du Nord avec les forces subsistantes de l'État français de Vichy.

→ POUR EN SAVOIR PLUS :

- Christine Levisse-Touzé, *L'Afrique du Nord dans la guerre (1939-1945)*, Albin Michel, 1998.

La libération de la France

Le 18 juin 1940 le général de Gaulle déclarait : « *L'espérance doit-elle disparaître ? La défaite est-elle définitive ? Non !* »

Le 6 juin 1944, presque quatre années jour pour jour après la radiodiffusion de l'appel devenu historique, le général de Gaulle peut s'adresser à la radio de Londres aux Français et leur déclarer : « *La bataille suprême est engagée [...] Bien entendu, c'est la bataille de France et c'est la bataille de la France* ». Symboliquement, le 18 juin 1944, le CNR lance un appel à l'insurrection.

Au-delà de toutes les prévisions et de toutes les espérances, dans toute la France, fruit des quatre années d'action de la Résistance, les Français sont au rendez-vous des combats pour la libération du pays. Et, débarquée en Normandie et en Provence, une armée française reconstituée se distingue aux côtés des forces alliées.

Pour le général de Gaulle, la libération de Paris doit être le fait de troupes françaises. En décembre 1943, il confie cette mission au général Leclerc qui commande la 2^e DB, mais cette unité est intégrée au dispositif militaire américain, placé sous commandement américain. Après le débarquement de la 2^e DB le 1^{er} août 1944, si l'objectif de libérer Paris demeure, rapidement l'état-major allié donne sa préférence à l'option du contournement de la capitale par les troupes.

Ainsi, la décision et la réalisation de la libération de Paris par les armes françaises avec le concours d'unités alliées résultent de la conjonction de plusieurs volontés : celle du général de Gaulle, qui s'efforce de lever les réticences des chefs militaires alliés ; celle des résistants qui préparent l'insurrection (grève générale des cheminots dès le 10 août, suivie, notamment, par celle de toutes les administrations et corps de l'État dont la Gendarmerie et la Police) ; celle de la population de Paris et de l'Ile-de-France qui attend avec une impatience mêlée d'inquiétude sa libération. Le 19 août, les chefs régionaux de la Résistance déclenchent l'insurrection à laquelle la population participe massivement. Le 24 août, la 2^e DB entre dans Paris et ses soldats combattent au coude à coude avec les FFI appuyés par les Parisiens. Le 25 août, le général Von Choltitz, commandant en chef de toutes les forces allemandes du Grand Paris se rend. L'acte de capitulation



Le Courrier de l'Air, 21 juin 1944, pages 1 et 2 (coll. Musée de la Résistance nationale).

Ce journal diffusé en France par les avions de la RAF rend compte du passage du général de Gaulle en Normandie après le débarquement et de la 4^e commémoration de l'appel du 18 juin 1940 alors que la France métropolitaine, après la Corse, commence à être libérée.

est parachevé par Leclerc et contresigné par Rol, chef des FFI d'Ile-de-France. Le 26 août, un immense flot humain coule sur les Champs-Élysées. Dans une ambiance de liesse, le général de Gaulle, les membres du CNR et du GPRF, des soldats de l'Armée française de la Libération défilent ensemble au milieu de la foule parisienne. Dans la capitale française libérée, cette démonstration impressionnante prouve aux Alliés que la France est redevenue un État à part entière, avec un chef, un gouvernement et des représentants issus du peuple et reconnus par le peuple, une armée victorieuse : en résumé, une France libre et indépendante.

Partout en France, les FFI participent à la libération du territoire national. Partout, s'installent des comités locaux et départementaux de la Libération qui assurent la continuité républicaine et interdisent toute prise de contrôle de l'administration par les Alliés. Des commissaires de la République en poste dans les principales métropoles régionales sont les relais du GPRF et s'efforcent d'assurer la transition entre la période de la Libération et ses éventuelles dérives et le retour à la légalité républicaine et ses contraintes.



Au fur et à mesure que la France est libérée, le général de Gaulle se rend dans les principales villes au nom du GPRF. Il manifeste ainsi l'autorité du gouvernement sur l'ensemble du territoire français et peut rappeler la contribution de la France à sa propre libération. La population se presse en nombre à son passage, découvrant la haute silhouette d'un homme dont elle n'a connu longtemps que le nom et la voix et qui a acquis depuis peu un visage et un stature. Le général de Gaulle n'est plus seulement l'homme du 18 juin, il devient pour beaucoup le libérateur de la France.

→ POUR EN SAVOIR PLUS :

- André Kaspi (dir.), *La libération de la France (juin 1944-janvier 1946)*, Perrin, 1995 (réédition Tempus, 2005).
- Christine Levisse-Touzé (dir.), *Les enjeux de la libération de Paris*, Albin Michel, 1994.



Char « 18 juin 40 » de la 2^e DB, août 1944 (coll. Musée de la Résistance nationale).

La France présente à la victoire

La libération du territoire français n'est pas l'objectif ultime. Il s'agit aussi de vaincre l'Allemagne nazie. Les Alliés ont apprécié la contribution des forces militaires françaises et des FFI qui a permis la libération de certaines régions et accéléré la progression des armées alliées en France. L'état-major allié accueille donc avec satisfaction la création en septembre 1944 de la 1^{ère} armée placée sous le commandement du général de Lattre de Tassigny. Les unités qui ont combattu en Italie ou qui ont débarqué en Provence sont complétées par des éléments FFI qui leur ont apporté leur soutien lors des combats contre les forces allemandes. La 1^{ère} division française libre, qui a constitué la presque totalité de l'armée de la France libre à ses débuts et qui s'est couverte de gloire à Bir Hakeim, est intégrée à la 1^{ère} armée. Les relations entre les anciens FFL et les anciens de l'Armée d'Afrique restent difficiles et les premiers vivent mal la mise à l'écart du général de Larminat, FFL de 1940, par le général de Lattre de Tassigny, et leur affectation dans les Alpes du Sud alors que les seconds participent à la campagne d'Allemagne. La 2^e DB est un temps rattachée à la 1^{ère} armée mais le général Leclerc, critique vis-à-vis des options tactiques du général de Lattre de Tassigny, insiste pour la placer à nouveau sous commandement américain et la conduire jusqu'au nid d'aigle d'Hitler, à Berchtesgaden.

Ces diverses unités, ainsi que l'escadrille Normandie-Niemen qui combat au sein de l'armée soviétique depuis mars 1943, montrent que les forces françaises, sous

commandement français ou allié, peuvent peser sur le cours du conflit. La France est à nouveau en mesure de se faire entendre et d'être écoutée sur les questions militaires. C'est pourquoi, le 7 mai 1945, la France participe, avec le Royaume-Uni et les Etats-Unis à la signature à Reims de l'acte de reddition des armées allemandes et le lendemain,

Discours du général de Gaulle radiodiffusé le 8 mai 1945

La guerre est gagnée! Voici la Victoire! C'est la victoire des Nations unies et c'est la victoire de la France!

L'ennemi allemand vient de capituler devant les armées alliées de l'Ouest et de l'Est. Le commandement français était présent et partie à l'acte de capitulation. Dans l'état de désorganisation où se trouvent les pouvoirs publics et le commandement militaire allemands, il est possible que certains groupes ennemis veuillent, çà et là, prolonger pour leur propre compte une résistance sans issue. Mais l'Allemagne est abattue et elle a signé son désastre!

Tandis que les rayons de la gloire font, une fois de plus, resplendir nos drapeaux, la patrie porte sa pensée et son amour d'abord vers ceux qui sont morts pour elle, ensuite vers ceux qui ont, pour son service, tant combattu et tant souffert! Pas un effort de ses soldats, de ses marins, de ses aviateurs, pas un acte de courage ou d'abnégation de ses fils et de ses filles, pas une souffrance de ses hommes et de ses femmes prisonniers, pas un deuil, pas un sacrifice, pas une larme, n'auront donc été perdus!

avec l'URSS, à la signature à Berlin de l'acte de capitulation de l'Allemagne nazie.

Le 18 juin 1945, jour du 5^e anniversaire de l'appel du général de Gaulle, est organisé un impressionnant défilé de la victoire sur les Champs-Élysées à Paris. Les soldats de la 1^{ère} armée qui ont participé à la campagne d'Allemagne sont mis à l'honneur. Le général Leclerc défile à la tête des chars de la 2^e DB qui ont libéré Paris puis Strasbourg. La 1^{ère} division française libre défile également mais elle est en cours de démantèlement depuis le 15 mai. Seul un détachement de la 1^{ère} DFL représente cette unité où ont combattu beaucoup des premiers Français libres à avoir rallié le général de Gaulle.

La Seconde Guerre mondiale n'est cependant pas terminée. Les combats se poursuivent dans le Pacifique. Même si la contribution française est beaucoup plus modeste qu'en Europe, la France est conviée à participer à la signature de l'acte de capitulation du Japon le 2 septembre 1945 au large de Tokyo. Le général Leclerc, devenu chef du corps expéditionnaire français en Extrême-Orient, signe pour la France.

Dans la joie et la fierté nationale, le peuple français adresse son fraternel salut à ses vaillants alliés qui, comme lui, pour la même cause que lui, ont durement, longuement, prodigué leurs peines, à leurs héroïques armées et aux chefs qui les commandent, à tous ces hommes et à toutes ces femmes qui, dans le monde, ont lutté, pâti, travaillé, pour que l'emportent, à la fin des fins, la justice et la liberté.

Honneur! Honneur pour toujours, à nos armées et à leurs chefs! Honneur à notre peuple, que des épreuves terribles n'ont pu réduire, ni fléchir! Honneur aux Nations unies, qui ont mêlé leur sang à notre sang, leurs peines à nos peines, leur espérance à notre espérance et qui, aujourd'hui, triomphent avec nous.

Ah! Vive la France!

Charles de Gaulle, *Discours et messages, tome 1 – Pendant la guerre (juin 1940–janvier 1946)*, Plon, 1970, page 489.

Le 18 juin, jour de commémoration

Dès la période de la guerre, le 18 juin est une date de commémoration. En effet, l'appel est l'événement fondateur de la France libre et le général de Gaulle ne manque pas de le rappeler pour asseoir sa légitimité comme chef des Français libres puis de la France combattante. Chaque 18 juin des années de guerre est l'occasion d'un discours du général ou d'une cérémonie organisée ou non en sa présence.

Le 18 juin 1945 est le dernier de la guerre. Il est l'occasion d'un énorme défilé militaire sur les Champs-Élysées à Paris, avant même celui du 14 juillet. C'est la victoire de la France qu'il s'agit de célébrer, une France qui doit se doter de nouvelles institutions. Si de Gaulle a parlé de « *la seule France, la vraie France, la France éternelle* » lors de son discours à l'hôtel de ville de Paris le 25 août 1944, il n'a pas parlé de la République française. En effet, si pour lui la république « *n'a jamais cessé d'exister* », il ne veut pas d'un simple retour à la Troisième République et à son instabilité politique. Il veut la mise en place d'une république renouvelée, donnant plus de pouvoir au chef du gouvernement ou au chef de l'État, contre les partis. Chef du Gouvernement provisoire de la République française, il détient encore ce 18 juin 1945 une autorité directement issue de son

statut de « libérateur de la France », mais que les principaux leaders politiques, eux-mêmes issus de la Résistance ou pouvant s'en réclamer, commencent à lui contester. C'est pourquoi de Gaulle affirme sa propre légitimité, comme chef de la Résistance française (le 18 juin), face à celle de la République française (le 14 juillet) dont peuvent également profiter ses adversaires politiques.

De son vivant, de Gaulle n'a de cesse d'entretenir le rituel du 18 juin. Après son départ du gouvernement en janvier 1946, le 18 juin est l'occasion d'une cérémonie solennelle au Mont Valérien où de Gaulle préside la première cérémonie d'hommage aux fusillés et massacrés et allume « *la flamme de la Résistance* [qui] *ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas* ». Chaque année, jusqu'à son retour au pouvoir en 1958, il participe aux cérémonies du Mont Valérien, entouré de ses compagnons. Dans la période qui suit son départ du gouvernement, le 18 juin est aussi l'occasion d'autres cérémonies fortement symboliques : inauguration du monument aux morts de la France libre à Paris en 1948 ou inauguration de l'avenue du général Leclerc à Paris en 1949 (le chef de la 2^e DB est mort dans un accident d'avion en 1947). Cependant, les cérémonies au Mont Valérien les dépassent en importance. C'est pourquoi dès son retour au pouvoir, de Gaulle relance la réalisation d'un mémorial de la France combattante au Mont Valérien, initié par le GPRF en 1945. Le projet est clair : édifier le haut lieu de la geste gaulliste qui intègre tous les combattants, de la France libre et de la Résistance intérieure, les morts comme les vivants, par l'intermédiaire de l'hommage rendu aux compagnons de la Libération, tous nommés sur décision du général de Gaulle. Le mémorial est inauguré le 18 juin 1960. La cérémonie est grandiose et pose les bases de toutes celles qui ont été organisées depuis. Ce même 18 juin 1960 paraît un timbre commémoratif, le premier consacré au 18 juin. Les cérémonies au Mont Valérien se suffisent à elles-mêmes, mais une place du 18 juin est inaugurée à Paris le 18 juin 1961 et un nouveau timbre est émis à l'occasion du 18 juin 1964. En décembre de la même année, les cendres de Jean Moulin sont transférées au Panthéon.

Le démission de De Gaulle de la présidence de la République en 1969 puis sa mort en 1970 ouvre une nouvelle période. Les cérémonies au Mont Valérien continuent mais les compagnons du général veulent un hommage spécifique à l'homme du 18 juin. Une souscription est donc lancée pour l'inauguration d'un mémorial à Colombey-les-Deux-Églises, village où de Gaulle avait sa résidence principale et où il est décédé.

PARTIE 4

L'appel du 18 juin, symbole de la Résistance française



Inauguration par le général de Gaulle du Mémorial de la France combattante au Mont Valérien, 18 juin 1960 (coll. Musée de l'Ordre de la Libération).

La veille, les corps de seize victimes des combats et des luttes pour la Libération et la victoire sont déplacés de la casemate où ils reposaient depuis 1945 (pour quinze) et 1952 (pour un) pour être déposés dans la crypte, aménagée à l'arrière de la croix de Lorraine. Le jour même, une foule immense participe à la cérémonie.

Un immense croix de Lorraine est érigée et inaugurée le 18 juin 1972.

L'association des Français libres donne un nouvel élan aux commémorations du 18 juin dans la perspective du 100^e anniversaire de la naissance du général de Gaulle. Le 18 juin 1986, elle lance l'opération « Plaque du 18 juin 1940 » qui vise à apposer une plaque reproduisant l'affiche « À tous les Français » dans un millier de communes de France. Le 18 juin 1990, l'opération a atteint son but et trouve un aboutissement avec la pose d'une plaque dans chacune des vingt mairies d'arrondissement de Paris. Ce même jour, une plaque de bronze encastrée dans le sol et portant le texte de l'appel du 18 juin 1940 est inaugurée à proximité de la tombe du Soldat inconnu, sous l'Arc de Triomphe, place Charles de Gaulle, à Paris. A l'autre bout des Champs-Élysées, sur la place de la Concorde, l'obélisque a été recouvert d'une immense poste de radio en toile peinte qui diffuse des bulletins d'informations et des programmes de variétés de l'année 1940 et, toutes les heures, l'appel du 22 juin 1940.

La dernière période est marquée par une dissociation de la mémoire de l'appel du 18 juin et de celle du général de Gaulle. Le 18 juin reste un moment de commémoration important pour les anciens Français libres et pour les anciens résistants de l'Intérieur. Le 18 juin 2000, sont inaugurées les salles consacrées à l'action des Forces françaises libres et combattantes dans le département des deux guerres mondiales du Musée de l'Armée à Paris. En 2005, ce travail d'histoire est complété par l'inscription de l'appel



Mémorial de la France combattante au Mont Valérien (coll. Musée de l'Ordre de la Libération). Au centre du monument de granit rose, se trouve une immense croix de Lorraine. Au pied de la croix, dans une vasque posée sur un pavois de bronze, brûle une flamme, sous l'inscription gravée dans la pierre « Quoi qu'il arrive la flamme de la résistance ne s'éteindra pas - 18 juin 1940 - Charles de Gaulle ».

du 18 juin 1940 au registre « Mémoire du monde » de l'UNESCO : le manuscrit du texte de l'appel radiodiffusé du 18 juin 1940, l'enregistrement radiophonique de l'appel du 22 juin, le manuscrit de l'affiche du 3 août et l'affiche elle-même deviennent des composantes du patrimoine mondial. L'année suivante, par décret du 10 mars 2006, les Français libres obtiennent que le

18 juin devienne « Journée nationale commémorative de l'appel historique du général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi ». Dans chaque commune de France, des cérémonies peuvent être organisées et les bâtiments publics doivent être pavoisés de drapeaux tricolores.

Parallèlement, la Fondation Charles de Gaulle soutient la réalisation de l'Historial Charles de Gaulle aux Invalides à Paris et du Mémorial Charles de Gaulle à Colombelles-Deux-Églises. Ces deux lieux d'histoire et de mémoire évoquent bien évidemment l'appel du 18 juin mais, symboliquement, leurs inaugurations ignorent la date commémorative de l'appel. Le premier est inauguré le 22 février 2008, le second le 11 octobre 2008. C'est à la fois la disponibilité du président de la République française et celle de la chancelière allemande qui déterminent les dates d'inauguration, mais ce n'est plus l'homme du 18 juin que l'on célèbre, c'est le chef d'État français de la Cinquième République et l'homme du rapprochement franco-allemand. Aujourd'hui, Charles de Gaulle, et non plus le général de Gaulle, n'est plus réduit à la seule dimension de l'homme du 18 juin. Sa place dans la mémoire officielle de la France s'est imposée bien au-delà de l'événement qui l'a fait entrer dans l'histoire nationale. Il ne faudrait pas que la stature du « fondateur » de la Cinquième République minime, peu à peu, celle, non moins importante, de « l'homme du 18 juin ».

Le 18 juin par les timbres

Les trois timbres émis à l'occasion de l'anniversaire du 18 juin témoignent de l'évolution de la mémoire de l'appel du général de Gaulle, mais aussi de la France libre et de la Résistance française dans son ensemble.

Les projets, finalement rejetés, réalisés pour le timbre de 1960 montrent la perception du 18 juin 1940 vingt ans après l'événement : un appel aux Français lancé à la radio et un appel à continuer la lutte. Aucune allusion n'est faite au général de Gaulle, alors président de la République, allusion évidemment inutile car, à l'époque, tous les Français savent qu'il est l'auteur de l'appel. Le dessin retenu pour le timbre émis, est intitulé « Tu vaincras par ce signe ».

Le timbre émis en 1964 propose l'affiche diffusée à Londres en août 1940 comme évocation de l'appel du 18 juin 1940. Il est réalisé à l'occasion du 20^e anniversaire de la Libération, montrant à la fois la volonté de faire de l'appel l'événement fondateur de la libération de la France et de rappeler le rôle historique du général de Gaulle, président

de la République en 1964 et candidat à sa succession en 1965. La mention « général de Gaulle » figure sur le timbre en 1964, contrairement au timbre de 1960.

Le timbre émis en 1990 est intitulé « 18 juin 1940 – Appel à la Résistance ». Cinquante ans après l'événement, l'appel à la radio devient secondaire : les signes visibles de la France libre sont privilégiés mais la Résistance intérieure est valorisée (l'appel à la résistance, avec une minuscule, dénomination de la lutte contre l'occupation ou l'oppression, est devenu l'appel à la Résistance, avec une majuscule, dénomination de l'ensemble des forces qui se soulèvent et s'organisent en France occupée). Le général de Gaulle devient ainsi, dès le 18 juin 1940, le chef de la Résistance française, alors qu'il lui a fallu d'abord convaincre les résistants de l'Intérieur de sa légitimité avant d'être reconnu par eux comme leur chef. En outre, le timbre fait apparaître, en arrière plan d'une croix de Lorraine sur fond tricolore (symbole de la France libre), un buste de Marianne (symbole de la République française). Cette association, qui n'était pas évidente pour les premiers résistants, vise à inscrire l'appel du 18 juin 1940 dans l'histoire nationale, comme un moment d'affir-

mation et de défense du principe républicain sur lequel reposent les institutions actuelles de la France. Le timbre de 1990 propose ainsi une réinterprétation de l'appel qui ne tient aucun compte de son contenu réel. L'appel est devenu un objet de mémoire, évoluant au gré des enjeux de chaque époque, bien loin de l'objet d'histoire qu'il est censé être à l'origine.



Projet pour le timbre « Appel du 18 juin 1940 – 20^e anniversaire de la Libération », 1964 (coll. Musée de la Poste).

Ce projet finalement non retenu insiste sur l'importance de la radio pour lancer l'appel jusqu'en France. Sous une croix de Lorraine, symbole de la France libre, deux V annonciateurs de victoire s'envolent vers la France depuis Londres.

Document 3
Appel du général de Gaulle (14 juillet 1940)



3 Appel du général de Gaulle, le 18 juin 1940

« Les chefs qui, depuis de nombreuses années, sont à la tête des armées françaises, ont formé un gouvernement. Ce gouvernement, alléguant la défaite de nos armées, s'est mis en rapport avec l'ennemi pour cesser le combat. Certes, nous avons été, nous sommes submergés par la force mécanique, terrestre et aérienne, de l'ennemi.

Infiniment plus que leur nombre, ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui nous font reculer. Ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui ont surpris nos chefs au point de les amener là où ils en sont aujourd'hui.

Mais le dernier mot est-il dit? L'espérance doit-elle disparaître? La défaite est-elle définitive? Non! Croyez-moi, moi qui vous parle en connaissance de cause et vous dis que rien n'est perdu pour la France. Les mêmes moyens qui nous ont vaincus

peuvent faire venir un jour la victoire. Car la France n'est pas seule! Elle n'est pas seule! Elle a un vaste Empire derrière elle. Elle peut faire bloc avec l'Empire britannique qui tient la mer et continue la lutte.



De Gaulle au micro de la BBC à Londres.

Elle peut, comme l'Angleterre, utiliser sans limites l'immense industrie des États-Unis.

Cette guerre n'est pas limitée au territoire malheureux de notre pays.

Cette guerre n'est pas tranchée par la bataille de France. Cette guerre est une guerre mondiale. Il y a, dans l'univers, tous les moyens pour écraser un jour nos ennemis. Foudroyés aujourd'hui par la force mécanique, nous pourrions vaincre dans l'avenir par une force mécanique supérieure. Le destin du monde est là.

Moi, général de Gaulle, actuellement à Londres, j'invite les officiers et les soldats français qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, avec leurs armes ou sans leurs armes, j'invite les ingénieurs et les ouvriers spécialistes des industries d'armement qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver à se mettre en rapport avec moi. Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas. Demain, comme aujourd'hui, je parlerai à la radio de Londres. »

Documents extraits de deux livres d'histoire-géographie de 3^e publiés en 2007 (DR).

Le point sur : le 18 juin, du son à l'image

Dans la mémoire collective des Français, l'appel du 18 juin a pris des formes variées et souvent en contradiction avec les objectifs visés.

La première difficulté réside dans le fait que l'appel du 18 juin est un discours radio-diffusé non enregistré (ou dont l'enregistrement a été perdu, ce qui revient au même). Les circonstances ont fait que cet appel est devenu fondamental pour affirmer la légitimité du général de Gaulle et de la France libre à représenter la France en lutte aux côtés de ses alliés. Il a donc fallu produire un document mémoriel sur lequel puisse se fonder cette légitimité. C'est le but de la fabrication de l'affiche diffusée à Londres au début août 1940 comme de la publication de cette affiche et du texte de l'appel dans le premier numéro du *Bulletin officiel des Forces françaises libres* le 15 août 1940. Or, dès ce moment, l'appel perd sa réalité historique pour devenir avant tout un document mémoriel propice à toutes les (ré) utilisations. En effet, la version du texte de l'appel publiée dans le *BO des FFL* n° 1 n'est pas exactement celle qui a été lue à la BBC. C'est la version telle que la voulait de Gaulle - et non celle que les Britanniques lui ont demandé de corriger - qui est proposée. Par ailleurs, la présentation au même niveau du texte « original » de l'appel et de l'affiche met les deux documents sur le même plan.

Cette confusion est entretenue tout au long de la guerre puisque le texte de l'affiche est diffusé et publié (dans le journal *Combat* par exemple) comme étant celui du premier appel du général de Gaulle.

À la Libération, la confusion n'est pas levée, bien au contraire. Certes, la publication des *Discours aux Français* du général de Gaulle en 1944 permet de rappeler le texte « original » de l'appel du 18 juin 1940 (qui n'est pas exactement celui qui a été lu), mais ce texte continue de coexister avec l'affiche. Cette dernière est souvent mise en avant car elle est plus facile à identifier visuellement, mais elle n'est pas non plus exempte de remaniements. En effet, la version initiale de l'affiche présente une traduction en anglais placée en bas à gauche qui s'est justifiée par le fait que le document était apposé sur les murs de Londres. Par la suite, l'affiche a été très souvent reproduite et ce texte en anglais a été effacé car jugé inutile, notamment pour une diffusion en France. Sur l'espace laissé vide par la disparition du texte en anglais est venu alors s'ajouter la mention « 18 juin 1940 », entretenant un peu plus la confusion. La reproduction de l'affiche qui finit par s'imposer n'est donc, pas plus que le texte de l'appel initial, un original (d'autant que l'encadrement tricolore a aussi été modifié, passant de la version britannique - bleu à l'extérieur - à la version française - rouge à l'extérieur -).

Au texte et à l'affiche remaniés vient également s'ajouter une version sonore de l'appel. Or, il n'existe pas d'enregistrement connu. C'est en fait l'appel du 22 juin 1940 qui vient combler ce vide. Très rapidement, pour pouvoir nourrir la bande son des repor-

tages qui font référence à l'appel du 18 juin, des extraits du discours prononcé quatre jours plus tard sont utilisés. Si des similitudes existent entre les deux textes, les mots et leur sens ne sont pas les mêmes, les événements évoluant très vite en ces jours de juin 1940. Pour compliquer un peu plus la situation, dès 1945, les actualités cinématographiques ressortent aussi une version filmée de l'appel, sans doute tournée à l'été 1940 par les services de la BBC, qui présente les mêmes travers que la version sonore.

La confusion entre le texte de l'appel et l'affiche, sous ses différentes versions, demeure jusqu'au retour du général de Gaulle au pouvoir en 1958. La prise en charge par l'État, et non plus seulement par les gaullistes, de la mémoire du 18 juin 1940 ne change rien à l'affaire. Si la phrase inscrite sur le Mémorial de la France combattante au Mont Valérien est bien extraite de l'appel du 18 juin 1940 (« *La flamme de la résistance ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas* »), l'affiche (sans la traduction en anglais) figure sur le timbre émis le 18 juin 1964. Et quand les gaullistes veulent affirmer leur soutien au général malmené par les contestataires de 1968, ils diffusent un disque 45 tours avec sur une face l'appel du 30 mai 1968 et sur l'autre l'appel du 18 juin 1940 (en fait celui du 22 juin).

Après la mort de Charles de Gaulle le 9 novembre 1970, l'utilisation du texte et de l'affiche demeure tout aussi confuse. C'est encore une reproduction de l'affiche privée de la traduction anglaise qui figure en 4^e de couverture de la plaquette officielle du Mémorial Charles de Gaulle à Colombey-les-Deux-Églises. C'est le même document

qui est posé sous forme de plaque dans un millier de communes en France à l'occasion du 100^e anniversaire de la naissance du général de Gaulle. C'est toujours le même qui est apposé sur un mur de l'hôtel de Matignon, résidence du Premier ministre, le 18 juin 2009. C'est encore et toujours le même qui s'est retrouvé dans de nombreux manuels scolaires de collège et de lycée jusqu'à une date récente.

Certains ont fini par regretter le manque de rigueur historique faisant passer un document pour un autre. L'affiche a perdu de son prestige dans les manuels scolaires, d'autant que la publication du manuscrit de l'appel du 18 juin 1940, conservé par la famille de Gaulle, a permis d'authentifier le texte « original ». L'écriture du général étant peu lisible, et le manuscrit s'étalant sur quatre pages très raturées, c'est donc une simple transcription (du texte écrit mais non du texte lu à la radio) qui s'est substituée à l'affiche comme document de référence. Les évolutions de la représentation de l'appel ne s'achève pas avec ce retour à une version plus juste historiquement, bien que critiquable. A une époque où le document audiovisuel s'impose sur le document écrit, le texte de l'appel ne pouvait suffire. L'affiche était devenue une image, facilement reconnaissable, un label d'authenticité. Passé de mode, il a fallu lui trouver un substitut. C'est sans doute ce qui explique le retour en force d'images connues mais pendant un temps négligées : les photographies du général de Gaulle au micro. Tout ce qu'un documentaliste exigeant et un ensei-

gnant soucieux de faire travailler ses élèves peuvent espérer se trouvent sur ces images : le micro posé sur le bureau montrant qu'il s'agit d'un studio de radio, le général parfaitement identifiable avec son uniforme et son insigne frappé de la croix de Lorraine, avec quelques feuillets à la main. Plutôt que la photographie où il lève les yeux vers l'objectif, celle où le général de Gaulle est concentré sur sa lecture a été préférée. Elle donne davantage l'impression d'entrer dans l'intimité de l'événement, de saisir la gravité et la profondeur de ce moment d'histoire. Si cette image (ou cette série d'images) est magnifique et donne une vision de l'appel qui n'entre pas en contradiction avec les témoignages de ceux qui y ont assisté, cette photographie ne date que de 1941, comme le révèle justement la présence des insignes de la France libre sur l'uniforme du général.

À l'inverse, le film souvent utilisé comme celui de l'appel du 18 juin, et accessible sur plusieurs sites de référence (comme les appels en version sonore), date de 1940, sans doute de l'été, mais n'est en aucun cas un enregistrement de l'appel au moment où il est lancé, ni même une reconstitution ultérieure. C'est une déclinaison de l'appel ou des appels de juin 1940, mais en aucun cas le document tel que présenté le plus souvent.

Au bout du compte, l'appel du général de Gaulle du 18 juin 1940 semble avoir beaucoup de mal à exister en tant qu'objet d'histoire, et plus encore en tant que document historique. Devenu immédiatement objet de mémoire, pour servir à la construction d'une histoire dont il n'était que le préam-

bule, il a connu des formes variées faute d'avoir une réalité physique incontestable. Ces différentes formes révèlent parfois une volonté d'instrumentalisation d'un document devenu une sorte de texte sacré, mais le plus souvent une démarche pragmatique qui vise à rendre plus proche et plus palpable un appel lancé à la radio plusieurs dizaines d'années auparavant.

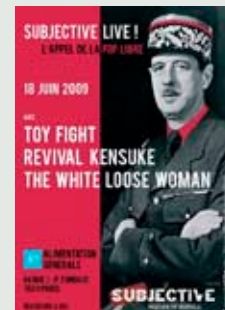
Si la précision historique n'y a pas forcément gagné, les objectifs mémoriels ont été parfaitement atteints. Soixante-dix ans après l'appel, quarante ans après la disparition de son auteur, l'événement reste inscrit dans la mémoire nationale. Pour les générations d'après-guerre, l'appel du 18 juin 1940 se résume le plus souvent aux deux phrases de l'affiche ; « *La France a perdu une bataille ! Mais la France n'a pas perdu la guerre !* » et à celle du texte initial : « *La flamme de la résistance ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas* ». Derrière ses mots, se profilent aussi une longue silhouette en uniforme devant un micro devenu très *vintage*. Ce que chacun retient, c'est un acte de désobéissance et d'espérance, la force d'un homme seul face à des événements contraires à ses aspirations, c'est le début d'une épopée qui continue à impressionner ceux qui la (re)découvrent. N'est-ce pas finalement cela le véritable impact l'appel du 18 juin 1940 ? Permettre de s'approprier un événement historique, de l'étudier et de le transcender pour en faire une source d'engagement civique pour aujourd'hui et pour demain.

L'appel du 18 juin a été et reste l'objet de détournements. Selon l'inspiration des créateurs, l'appel ou l'affiche sont parodiés. Si les détournements peuvent être utilisés pour mettre à mal une certaine mythologie gauloise (c'est le cas pour les opposants politiques au général de Gaulle, en particulier en 1968), le plus souvent il s'agit d'un hommage rendu à l'homme du 18 juin et à la place qu'il occupe de fait dans l'histoire de France. Au même titre que Jeanne d'Arc et son armure (ou son bûcher), Louis XIV et son château (ou ses perruques surdimensionnées), Napoléon et ses batailles (gagnées ou perdues), Gaulle et son appel sont connus et reconnus par les Français (et par nombre d'étrangers).. Il est donc possible de jouer avec le lecteur ou le spectateur à qui le détournement s'adresse, puisqu'on sait quasiment à coup sûr qu'il comprendra de quoi il est question. Par ailleurs, l'image du général de Gaulle ne peut pas souffrir de ces parodies car celles-ci s'appuient sur l'épisode de sa vie qui est le plus consensuel. Parce qu'il est entré définitivement dans l'histoire de France, parce qu'il fait partie de la mémoire commune des Français, l'appel du 18 juin n'a pas fini d'inspirer les créateurs de tous genres et de nous surprendre.

Les parodies de l'appel du 18 juin, témoins de l'inscription dans la mémoire commune des Français



Affiche parodiant l'appel du général de Gaulle, 18 juin 1968 (DR). Signé du « comité de l'Information libre », cet appel reprend l'aspect et certaines des formules du texte de l'affiche diffusée à Londres au début août 1940. Dans l'esprit de 1968, c'est toute forme d'autorité qui est dénoncée ici, de Gaulle n'étant même pas cité. Les graffitis sont des ajouts sur le document d'origine.



Flyer annonçant la prestation de groupes pop à Paris le 18 juin 2009 (DR). Profitant de l'opportunité de la date, les auteurs du flyer ont détourné la photographie officielle du général de Gaulle à Londres en 1940 pour parvenir à un effet d'accroche décalé plutôt efficace.

L'appel du 18 juin 1940

vu par Jean-Louis Crémieux-Brilhac

Je n'ai pas entendu l'appel du 18 juin et je ne crois pas en avoir eu connaissance avant la fin de 1941, mais dès le mois de juillet 1940 j'ai connu le défi relevé par de Gaulle. Je l'ai appris par les Allemands. J'avais été fait prisonnier, je venais d'arriver à l'OFLAG 2D, en Poméranie ; les Allemands avaient entrepris de confectionner à l'intention de leurs prisonniers et plus spécialement des officiers prisonniers un petit journal en français intitulé *Le Trait d'union*, qui voulait promouvoir la compréhension entre vainqueurs et vaincus. Dès son premier numéro, *Le Trait d'Union* stigmatisait « de Gaulle, le général félon ». Ils voulaient sans aucun doute éviter que nous en fassions un symbole ou un héros.

L'effondrement des esprits était tel que nous y avons d'abord attaché peu d'importance : la guerre passait pour finie, on faisait confiance au maréchal Pétain pour protéger les nôtres contre les prétentions des Allemands et les abus de l'occupation.

Autour du 1^{er} octobre 1940, je fus transféré dans un autre camp. Le hasard fit qu'en y arrivant je rencontrais un de mes amis d'enfance, aspirant comme moi. Depuis juin, l'Angleterre avait refusé les propositions de paix d'Hitler, elle n'avait pas été envahie, elle résistait aux bombardements de Londres dont nous lisions les péripaties terrifiantes dans les journaux allemands, et puisque la guerre continuait et il me paraissait probable qu'elle durerait longtemps. Je dis à mon ami : « Claude, je vais m'évader, tu viens avec moi ». Il me répondit : « Tu galèjes, à Noël nous serons à la maison ! »

Il allait passer cinq Noël dans les camps allemands avant de retrouver sa belle maison nîmoise.

J'ai su par la suite que dès le mois de février 1941, les aspirants de notre baraque avaient placardé une affichette qui représentait une croix de Lorraine avec la mention : « Club des Francs Gaullois », Gaullois avec deux L. Comment mes camarades avaient-ils su que la croix de Lorraine était l'insigne des Français Libres, je l'ignore. C'était en tout cas la preuve que certains au moins d'entre eux avaient dépassé le stade de la résignation : cette affiche témoignait de leur l'espoir.

De mon côté, je n'avais pas attendu pour prendre la clef des champs. Après les combats de la défaite et l'abîme de la captivité, j'a mesuré d'autant mieux le privilège de me retrouver à Londres, membre de la fraternité combattante des Français Libres. Assistant au discours que de Gaulle prononça à l'Albert Hall le 15 novembre 1941, je l'entendis expliquer les trois devises qui étaient d'après lui celles de la France Libre :

« *Honneur et Patrie*, entendant par là que la patrie ne pourra revivre que dans l'air de la victoire [...], *Liberté-Égalité Fraternité*, parce que notre volonté est de rester fidèles aux principes démocratiques que nos ancêtres ont tiré du génie de notre race et qui sont l'enjeu de cette guerre pour la vie ou la mort », et [...] *Libération* dans la plus large acception du terme ».

Ce qu'incarnait la France Libre, c'était bien ce que je pouvais en attendre, l'incarnation de la Patrie, l'incarnation de la République combattante et la promesse pour ses fils d'un avenir plus lumineux et plus juste.

Je vis un peu partout aux murs l'affiche tricolore signée de Gaulle qui proclamait : « *La France a perdu une bataille, mais la France n'a pas perdu la guerre* ». J'eus l'occasion de lire l'appel du 18 juin. Je compris du même coup les vraies raisons de notre défaite : elle ne résultait pas de la défaillance coupable de tout notre peuple.

Déjà la France Libre, en combattant et en disant la vérité, nous délivrait de la honte.

Soixante ans plus tard, l'image que nous avons de nous-mêmes et de la France ne serait pas la même sans le combat mené par la France Libre, et avec elle la Résistance intérieure, à partir du 18 juin 1940.

J.-L. Crémieux-Brilhac • Français libre, secrétaire du Comité exécutif de propagande et chef du service de diffusion clandestine de la France libre, historien de la France libre.

Exposition 1^{er} octobre 2009 → 31 août 2010

« L'espérance doit-elle disparaître ? »

Général de Gaulle, 18 juin 1940

« NE JETEZ PAS CE JOURNAL, FAITES-LE CIRCULER »

(mention figurant sur certains journaux clandestins de la Résistance française)



MUSÉE DE LA RÉSISTANCE NATIONALE

Dossier réalisé par :

Éric Brossard, agrégé d'histoire, professeur au collège Jean Wiener à Champs-sur-Marne, professeur relais au Musée de la Résistance nationale ; Guy Krivopissko, professeur d'histoire, conservateur du Musée de la Résistance nationale ; avec le concours de Jean-Louis Crémieux-Brilhac

Avec le concours de la commission Histoire du Musée de la Résistance nationale, notamment de :

Jean-Pierre Brossard, professeur d'histoire honoraire ; Marie-Françoise Cénat, IPR d'histoire-géographie honoraire ; Marie-Claude Angot, agrégée d'histoire honoraire ; Loïc Damiani, docteur en histoire, professeur au collège Jean Macé à Fontenay-sous-Bois ; Aurélien Poidevin, agrégé d'histoire, doctorant à l'université Paris 8 ; Axel Porin, professeur d'histoire au collège Jorissen à Drancy ; Xavier Aumage et Céline Heytens, archivistes du Musée de la Résistance nationale ; Guy Hervy ; Michel Delugin, résistant ; Julie Baffet, chargée de la Communication du Musée de la Résistance nationale.

Remerciements : Jean-Louis Crémieux-Brilhac et Raymond Aubrac pour leurs témoignages et leurs informations ; Christine Lévisse-Touzé, directrice du Musée Jean Moulin - Mémorial Leclerc et de la Libération de Paris ; Vladimir Trouplin, conservateur du Musée de l'Ordre de la Libération ; Marie-Élisabeth Ballet-Dadouche et Marthe Bobik, conservatrices au Musée de la Poste.

Coordination :

Corinne Robino, directrice du CRDP de l'académie de Créteil ; Éric Brossard, professeur relais au Musée de la Résistance nationale ; Guy Krivopissko, conservateur du Musée de la Résistance nationale.

Édition de l'association Musée de la Résistance nationale

Parc Vercors
88 avenue Marx Dormoy - BP 135
94501 CHAMPIGNY SUR MARNE CEDEX
Téléphone : 01 48 81 45 97
Courriel : communication@musee-resistance.com

Directeur de la publication : Michel Delugin
Rédactrice en chef : Julie Baffet
Coordinatrice éditoriale : Corinne Robino
Secrétariat : Annick Nunes
Iconographe : Xavier Aumage
Graphisme : <http://typo.graphisme.free.fr>
Impression : Agefim
Crédits photos : tous droits réservés

Musée de la Résistance nationale

Parc Vercors
88 avenue Marx Dormoy
94500 Champigny-sur-Marne

Pour contacter le Musée

Téléphone : 01 48 81 53 78
Télécopie : 01 48 81 33 36
Site Internet : www.musee-resistance.com
Courriel : infos@musee-resistance.com

Jours et horaires d'ouverture

Du mardi au vendredi, de 9 h 00 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 17 h 30.
Samedi et dimanche, de 14 h 00 à 18 h 00
Fermé au mois de septembre (sauf pour les journées du Patrimoine), les lundis, les jours fériés (sauf le 8 mai), les week-end en août.

Tarifs

- Visite des expositions temporaires gratuite (une visite commentée gratuite est organisée le 1^{er} dimanche de chaque mois).
- Visite de l'exposition permanente payante (plein tarif : 5 € ; demi-tarif : 2,50 €, pour les retraités, les familles nombreuses, les groupes de plus de 10 personnes)
- Gratuit pour les scolaires, les anciens résistants et déportés, les chômeurs, le personnel des organismes sous convention.

Accès

En transports en commun : RER A, direction « Boissy-Saint-Léger », station « Champigny » puis bus 208, arrêt « Musée de la Résistance »
Par la route : par l'autoroute A4, sortie « Champigny centre », ou par la nationale 4

Bâtiment accessible aux handicapés
Librairie - Boutique - Parking